

UNIVERSITE DE LA REUNION  
UNIVERSITE DE PROVENCE

Formation Doctorale "Langage et Parole"

PRET

LA VERSION REMANIEE DE CETTE THESE A ETE  
PUBLIEE SOUS LE TITRE: LYCEENS A LA UNE

**EMERGENCE D'UN ESPACE PUBLIC LOCAL**

**Presse et expériences lycéennes  
à l'Ile de la Réunion  
1970-1995**

ANNEXES

Thèse présentée par Eliane WOLFF

pour l'obtention du Doctorat  
(nouveau régime)

en

Lettres et Sciences Humaines  
(Sciences de l'Information et de la Communication)

sous la direction de M. le Professeur Jacky SIMONIN

SCD Université de la Réunion



127502 0350

Janvier 1996

## TABLE DES ANNEXES

### ANNEXE N° 1

#### LES JOURNAUX LYCEENS : 1969-1980

<u>Annexe n° 1-a :</u>	BOUM JEUNESSE
<u>Annexe n° 1-b :</u>	POURQUOI PAS?
<u>Annexe n° 1-c :</u>	SUREMENT PAS

### ANNEXE N° 2

#### LES JOURNAUX LYCEENS des ANNEES 1990

<u>Annexe n° 2-a :</u>	LE JOURNAL DU LYCEE
<u>Annexe n° 2-b :</u>	LE JOURNAL DES LYCEENS
<u>Annexe n° 2-c :</u>	DEUX JOURNAUX ATYPIQUES

### ANNEXE N° 3

#### "LE TENANCIER de la MEDAILLE"

### ANNEXE N° 4

#### DE LA RECLAME aux DEBUTS de la PUBLICITE

### ANNEXE N° 5

#### PRE-ENQUETE : TABLEAU de REPARTITION des ELEVES

### ANNEXE N° 6

#### ENTRETIENS NEO-LYCEENS

## ANNEXE N° 1

### **LES JOURNAUX LYCEENS : 1969-1980**

#### Annexe n° 1-a :

#### BOUM JEUNESSE

* <i>Boum Jeunesse</i>	n°	1, Décembre	1969
* <i>Boum Jeunesse</i>	n°	3, Mai	1970
* <i>Boum Jeunesse</i>	n°	4, Juin-Juillet	1970
* <i>Boum Jeunesse</i>	n°	5, Décembre	1970
* <i>Boum Jeunesse</i>	n°	6, Avril	1971
* <i>Boum Jeunesse</i>	n°	7, Juin	1971
* <i>Boum Jeunesse</i>	n°	8, Décembre	1971
* <i>Boum Jeunesse</i>	n°	9, Avril-Mai	1972
* <i>Boum Jeunesse</i>	n°	10, Juillet	1972

#### Annexe n° 1-b :

#### POURQUOI PAS?

* <i>Pourquoi pas?</i>	n°	4,	sans date
* <i>Pourquoi pas?</i>	n°	17,	sans date
* <i>Pourquoi pas?</i>	n°	19,	sans date
* <i>Pourquoi pas?</i>	n°	22,	sans date

#### Annexe n° 1-c :

#### SUREMENT PAS

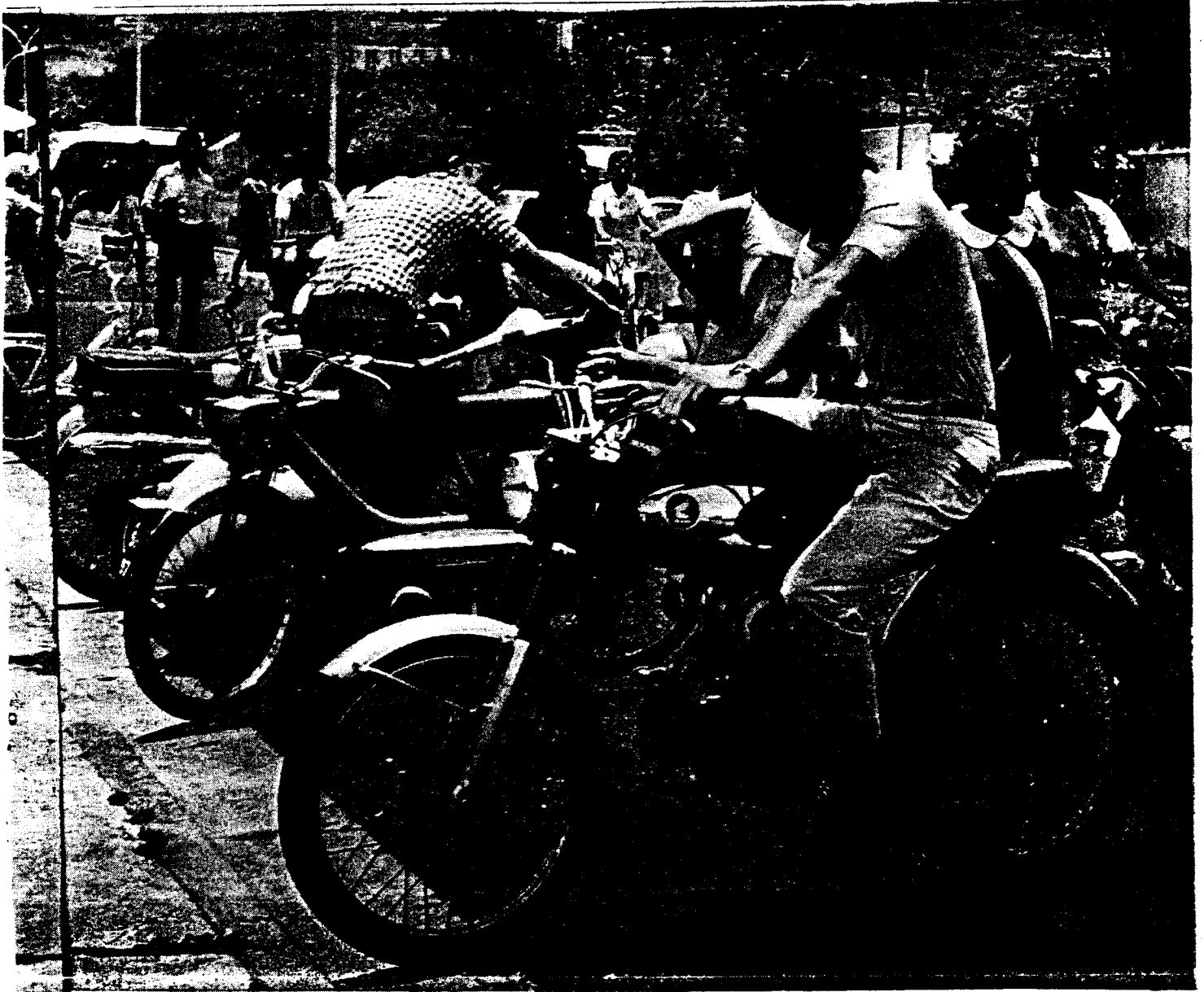
* <i>Sûrement pas</i>	n°	1, Novembre	1978
* <i>Sûrement pas</i>	n°	2, Décembre	1978
* <i>Sûrement pas</i>	n°	3, Mars	1979
* <i>Sûrement pas</i>	n°	4, Mai	1979
* <i>Sûrement pas</i>	n°	5, Juin	1979
* <i>Sûrement pas</i>	n°	6, Juillet	1979
* <i>Sûrement pas</i>	n°	7, Décembre	1979
* <i>Sûrement pas</i>	n°	8, Avril	1980
* <i>Sûrement pas</i>	n°	9, Mai	1980
* <i>Sûrement pas</i>	n°	10,	1980

2 PE 12 242

# BOUM JEUNESSE

décembre 1969

1006



page 9 : qui sommes nous jeunes du 20<sup>ème</sup> siècle

2 PER 242

# BOUM JEUNESSE

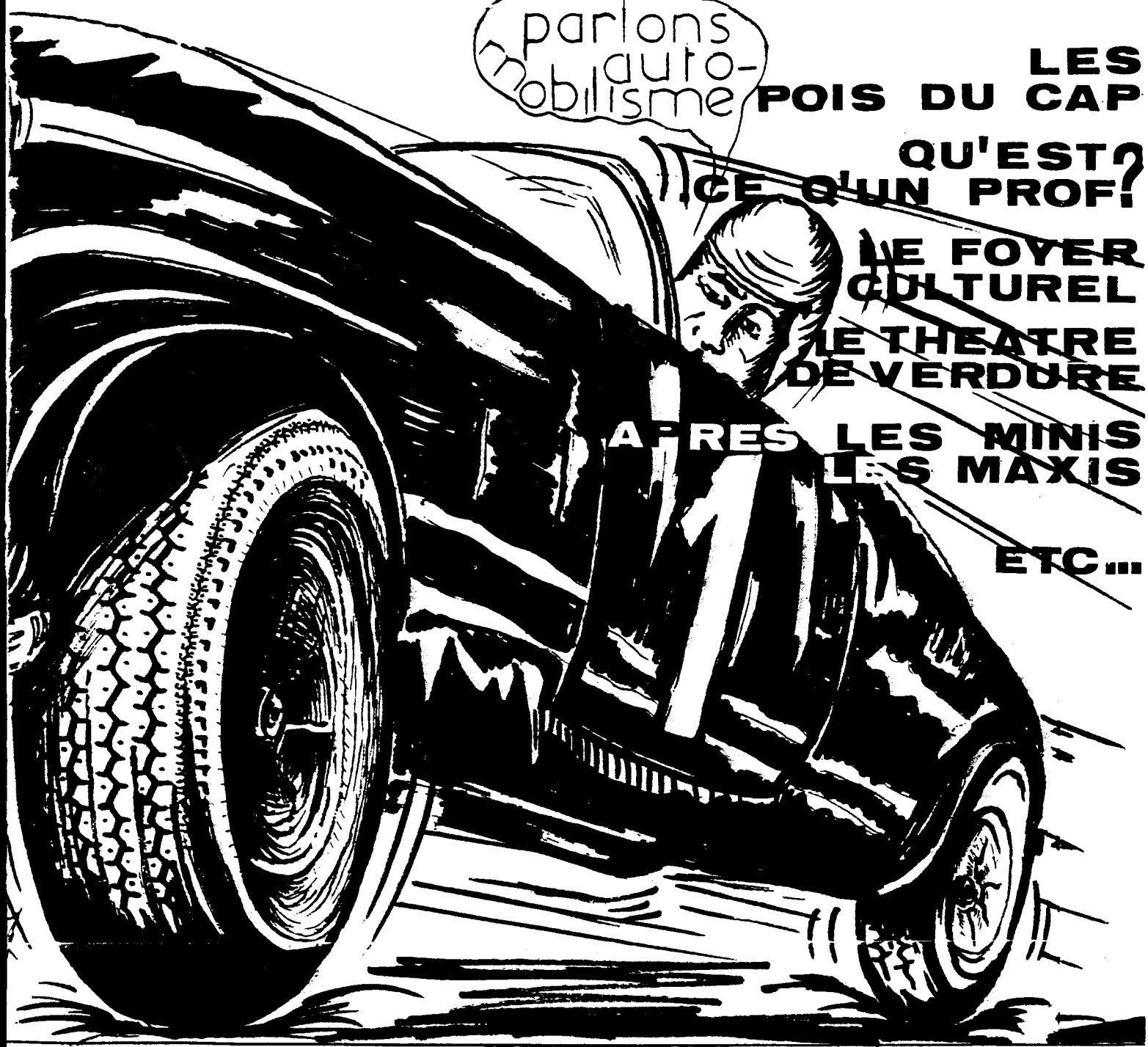
Numéro 3

Mai 1970

100 F.



parlons  
auto-  
mobilisme



**LES POIS DU CAP**

**QU'EST-CE QU'UN PROF?**

**LE FOYER CULTUREL**

**LE THEATRE DE VERDURE**

**APRES LES MINIS LES MAXIS**

**ETC...**

spécial  
sports-variétés

# LE JOURNAL DU LYCEE

ARCHIVES 210-142

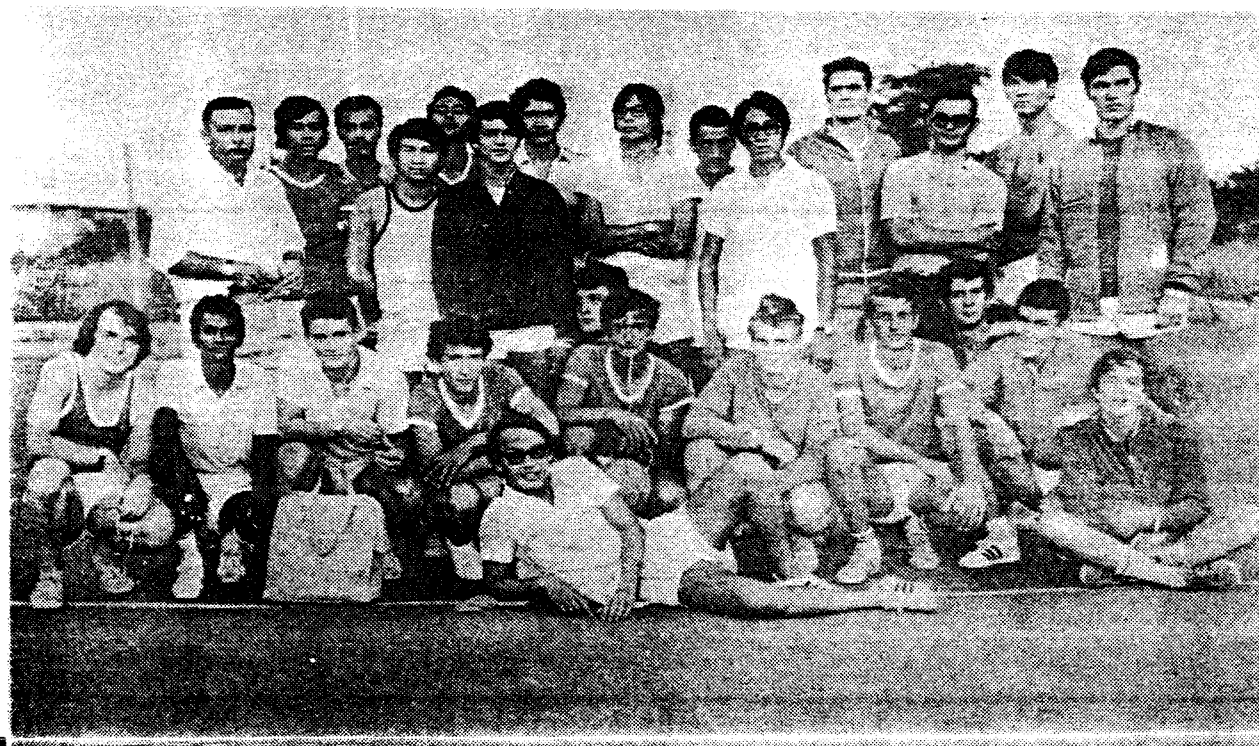
# JANINE JAN

au

LYCEE

**TOUT SUR LE PREFET ... THEATRE ..  
JUDO! DEUX ANS D'ASSU ... LES  
SUPERJETS ... MODE ... etc ....**

# A L'ESCA



SOUS LE PATRONNAGE DU FOYER CULTUREL DU LYCEE DU BUTOR

# BOUM JEUNESSE



7.4.71

*PTBly*



une INTERVIEW EXCLUSIVE de  
**HUGUES AUFRAY**  
 pour **Jeunesse**

**HUGUES**

**AUFRAY**

**A MAURICE**

T DANS CE N°

**RALLYE** du LYCEE

l'opération **BOUTEILLE A LA MER**

les résultats de notre **GRAND CONCOURS**



157 0018 1978

15018

# BOUM JEUNESSE

LES COMORES

Invitation au voyage



DANS GENÈVE

UNE CIRCUIT

les jeunes et leur avenir

VOTRE CARACTÈRE EN TROIS TESTS

un rendez-vous sur le RALLYE

# BOUM JEUNESSE



WIKI-KIT

LEANSI-KIT

N° 9 AVRIL-MAI 1972

# BOUM JEUNESSE

150 FRS



DANS CE NUMERO

Tahiti

KORIK

LES INDES

CHATEAUBRIANT  
LA FAMILLE MAGIQUE

Marc L'Herminier

Les REUNIONNAIS

2 PER 242

n° 10

150 F

# BOUM JEUNESSE

Juillet 1972

13.7.72

*l'Esper*

MARSEILLE

**PROVISOI**

d'Admission au Baccalauréat

Principal, Chef du Bureau du

en-Provence, soussigné, c

DECISION DU JURY. *Admission*

Mentions : AB = 240 B = 280

Cache de l'Inspection académique

VICE-RECTOR

ACADEMIE D'AIX EN PROVENCE

BACCALAUREAT - 1<sup>re</sup> ANNEE

ADRESSE

TRES

13

10

Attestation =

TB = 320

TOTAL	7
TOTAL	244
PENURIE	244

13.7.72

1972

Université

en-Provence, le 27

*En*

AVIS TRÈS IMPOR

ressé ne devra en aucun ca

cat pour les deux raisons su

Il est interdit de lui en dé

B) Cet exemplaire devra é

u diplôme défini

grade

fair

ans ce numéro

notre île

ie bac

le lycée vu par raphaël segura

# Pourquoi pas ?

N° 4

## Editorial

BILAN DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU F.S.E.

### LES AVATARS DU P.P. ?

Le lecteur qui nous lit régulièrement depuis plus d'un an n'aura pas manqué de relever l'évolution de notre rythme de parution. D'incertain à épisodique, puis trimestriel, il devient aujourd'hui bimensuel. Du moins, il en a l'envie. En même temps, il aura remarqué que notre pagination a diminué considérablement. D'une trentaine de pages, nous passons à 2 ou 4 pages ou 6 lorsque l'actualité le justifiera. Il nous reste maintenant à nous expliquer. Les raisons qui sont d'autant des problèmes sont en gros au nombre de trois.

La première d'entre elle est celle des articles. Elle était cruciale et le demeure encore. Nous ne recevons jamais assez d'articles. De ce fait, il nous fallait 2 à 3 mois pour réunir ces articles. Maintenant, il nous suffit d'un article de fond pour réaliser le numéro.

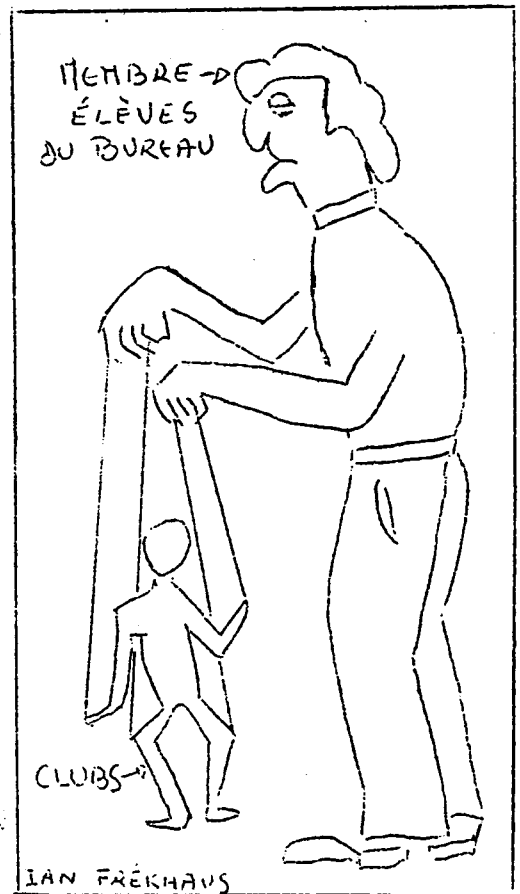
Le deuxième problème est celui du travail technique. Pour confectionner un numéro, c'est-à-dire dactylographier la trentaine de pages sur stencils, les tirer à la ronéo chacun à 400 exemplaires, les agraffer à la main, cela demandait une vingtaine d'heures

Bilan qui permettait aux élèves du Lycée leurs idées, leurs suggestions et leurs critiques au sujet du Foyer, de leur Foyer. En effet, il est nécessaire de leur rappeler que le Foyer est celui de tous les élèves; tous les élèves peuvent contribuer activement à sa bonne marche. Or, il est à regretter que la contribution des élèves est infime pour ne pas dire inexistante. En effet, tout est dirigé par les membres-élèves du bureau du Foyer.

Le Foyer a permis aux élèves d'ouvrir des clubs. Ceux-ci ont pour but d'offrir aux élèves la possibilité de s'initier à certaines activités: club-guitare, club-photo permettant l'initiation au tirage et développement de la photo noir et blanc. Club-journal permettant de faire part de leurs revendications et de leurs points de vue au cours de débats dans le club-politique.

Le ciné-club procure aux amateurs de cinéma la possibilité de voir de bons films et d'en discuter au cours des débats à la fin des séances.

Malheureusement la participation des élèves à ces clubs est très faible: 30 adhérents les fréquentent régulièrement sur 300 inscrits! Est-ce par manque de publicité? Est-ce par manque d'intérêt, et de manque d'attention? La deuxième possibilité est à notre avis plus juste! Toujours est-il que certains élèves "pour s'expri



IAN FRÉHAUS

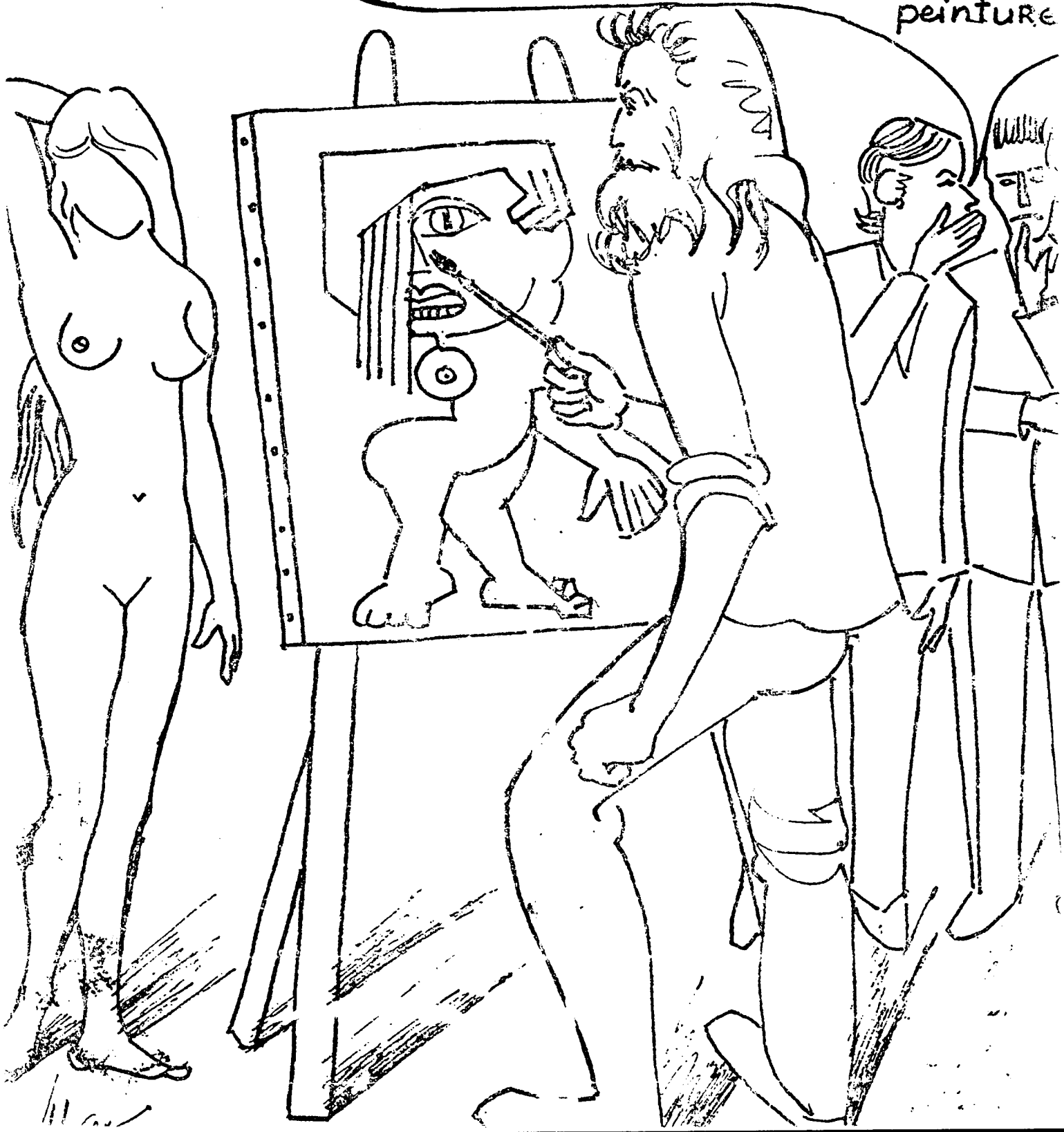
# POURQUOI PAS ?

Journal du Lycée Leconte de Lisle

N° 17

La liberté ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. le Canard Enchaîné.

Depuis que les femmes occupent des postes élevés, il ne peut plus les voir e  
peinture



# POURQUOI PAS ?

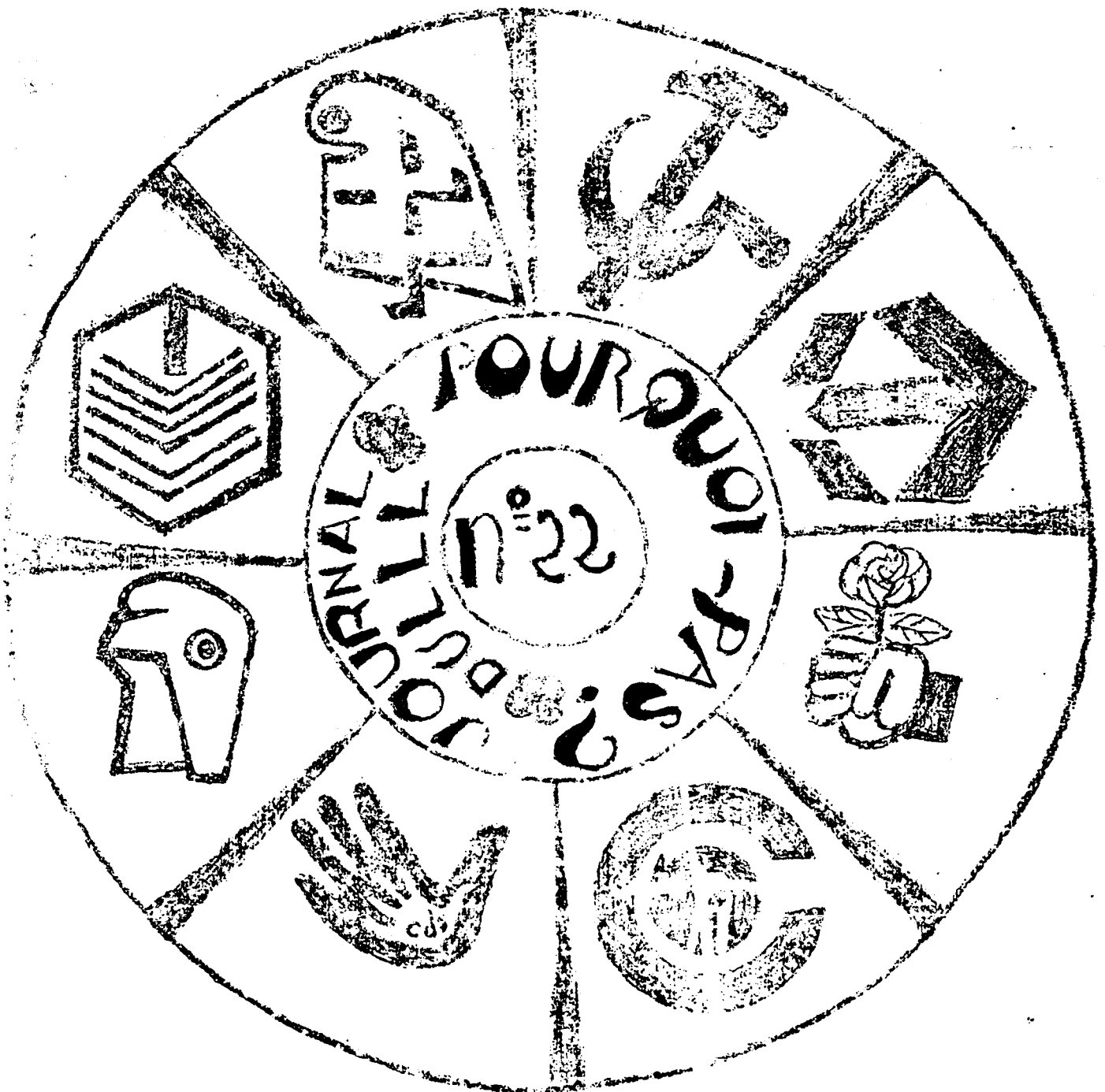
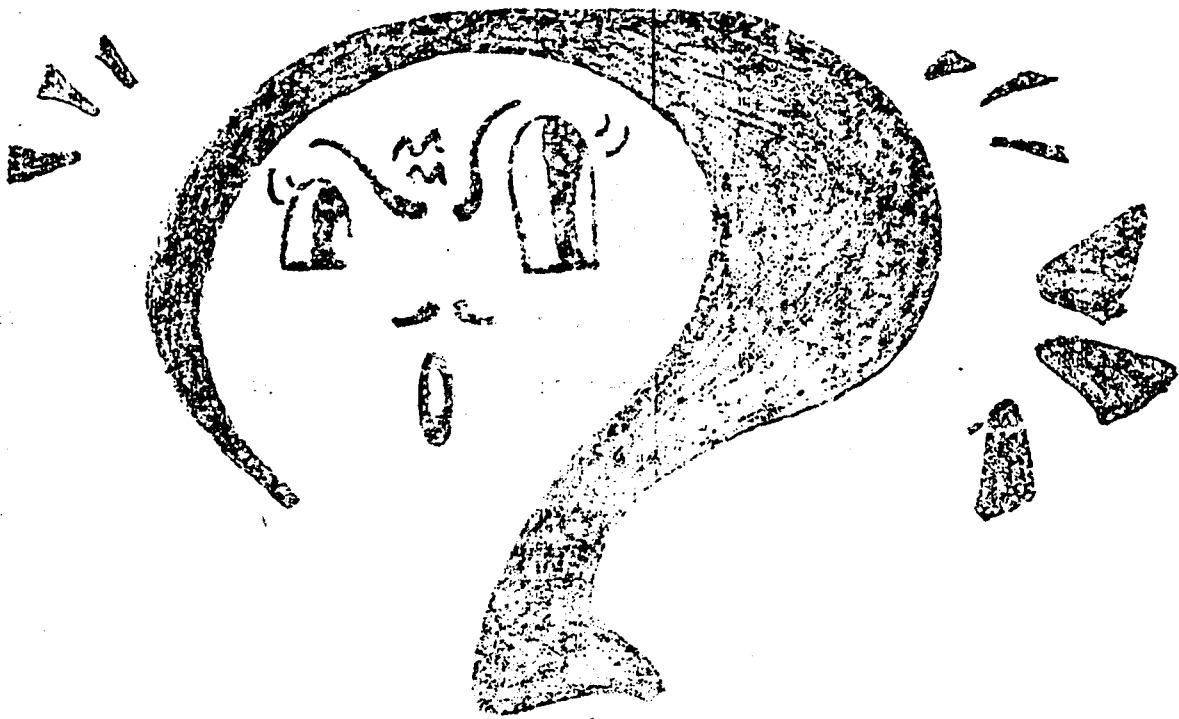
Journal du F.S.E. du L.L de L.

N° 19

"LA LIBERTE NE S'USE QUE SI L'ON NE S'EN SERT PAS." LE CANARD ENCHAÎNÉ.

## HUGO a dit...







# SUREMENT PAS !

NOVEMBRE 1978

NUMERO 1



LA REUNION

EST - ELLE

DEVELOPPEE ?

# SUREMENT PAS !

DECEMBRE 1978

NUMERO 2

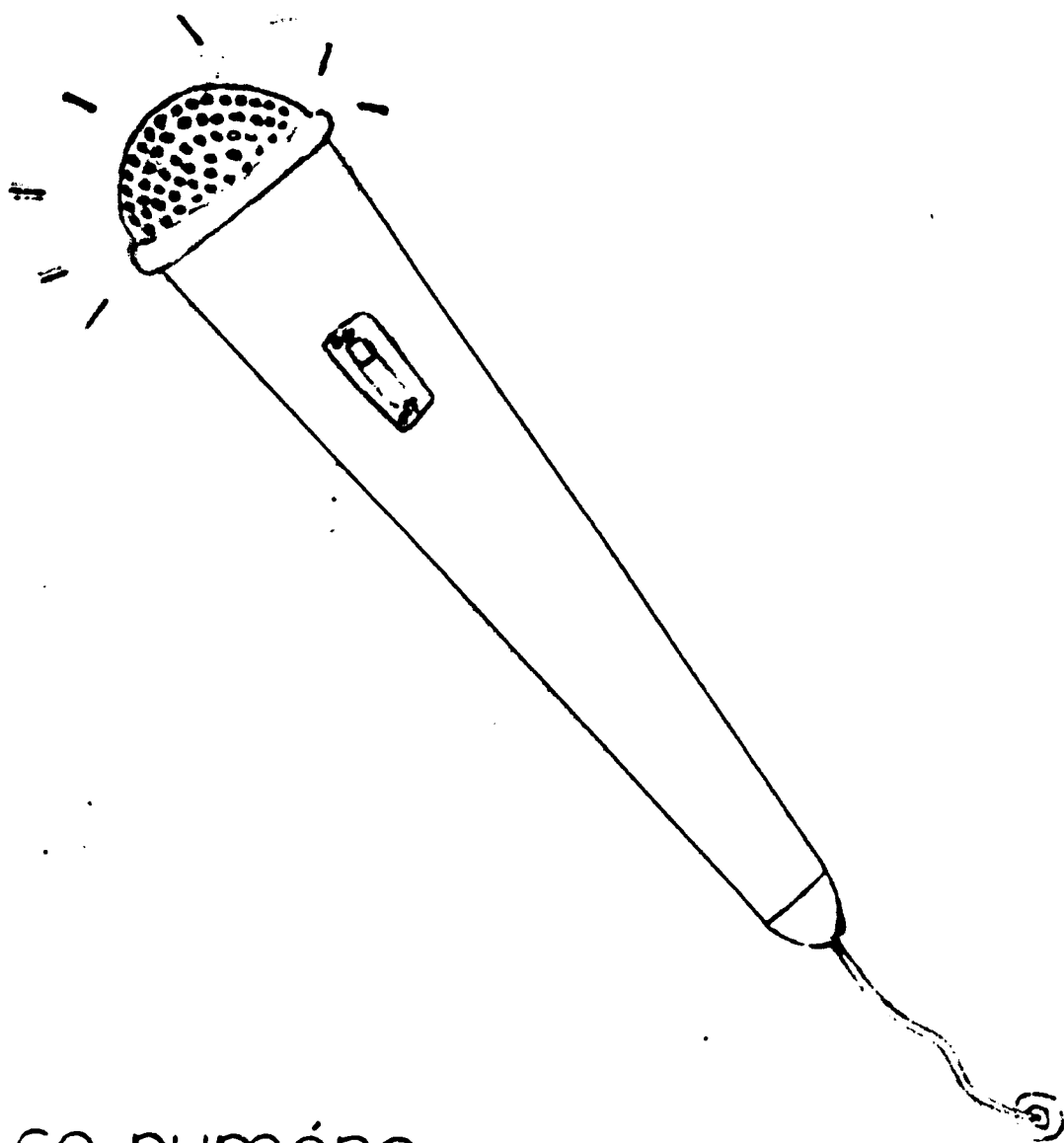


LA PEINE DE MORT  
EN QUESTION

# SUREMENT PAS I

numéro 3

Mars 1979



dans ce numéro

UNE INTERVIEW  
DE M. MICHEL TOLLIM

# SUREMENT 'PAS!

numéro 4

Mai 1979

Vous avez quelque  
chose pour moi ?

Ces jeunes ils se croient  
tout permis avec leurs  
diplômes !

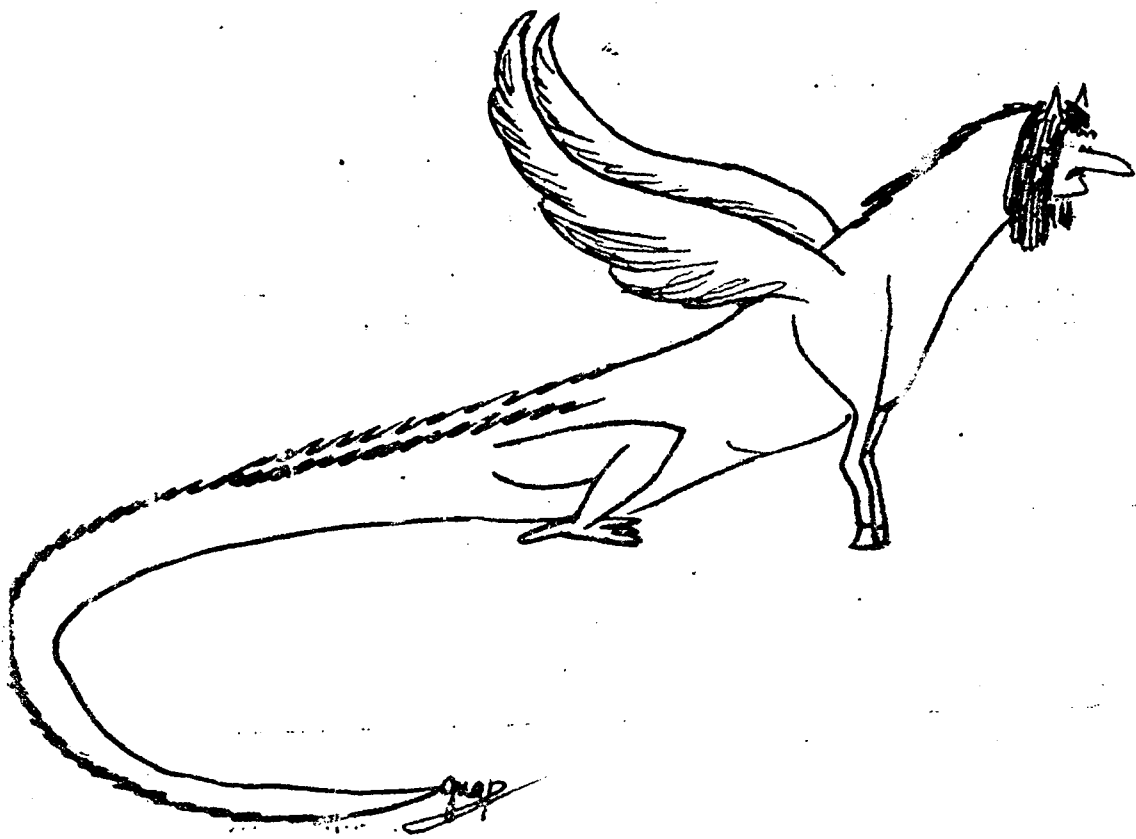


SPECIAL CHOMAGE

# SUREMENT PAS!

numéro 5

juin 1979



DANS CE NUMERO

" NI ANGE, NI BEBE " UN ESSAI DE PHILIPPE LOPATEGUY.

L'OPINION DE M. GUENEAU SUR LA CULTURE REUNIONNAISE.

LE COMITE D'ETUDE ET D'ACTION DE LA DELEGATION DE LYCEENS MAURICIENS

# SUREMENT PAS!

numéro 6

juillet 1979

DANS VOTRE SECTION, VOUS DEVIEZ AVOIR 70% DE REUSSITES AU  
BAC. OR, VOS ELEVES ONT EU 90% DE REUSSITES.  
DONC, VOUS ETES UN INCAPABLE.



LE NUMERO :

UNE ENQUETE DIRIGEE PAR BRIGITTE HOARAU SUR

**LES BACHELIERS ET LEUR AVENIR**

**UNE SAYNETTE**

**M. LE PROVISEUR**

# SUREMENT PAS !

numéro 7

décembre 1979

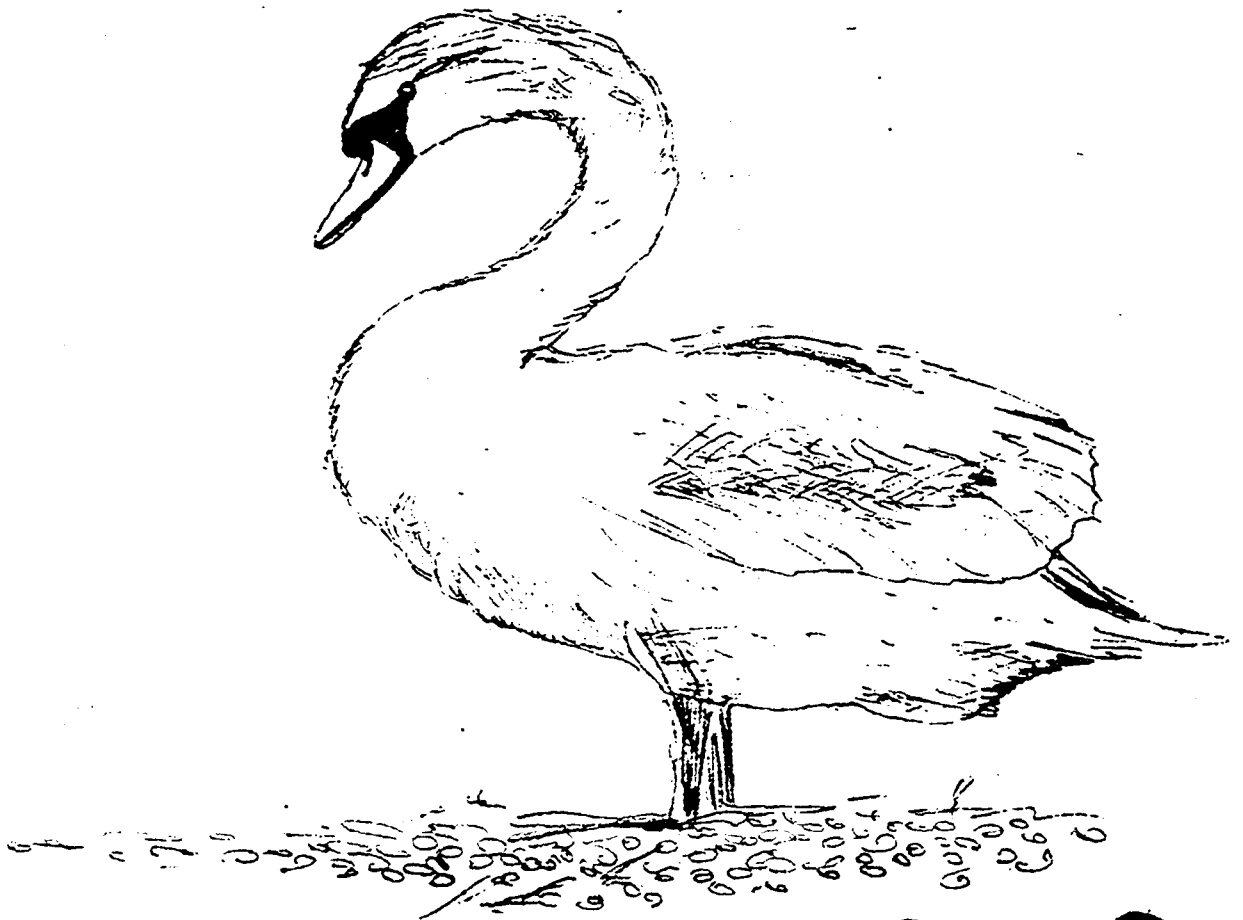


**BIENTOT LES  
VACANCES !!**

# SUREMENT PAS !

numéro 8

avril 1980



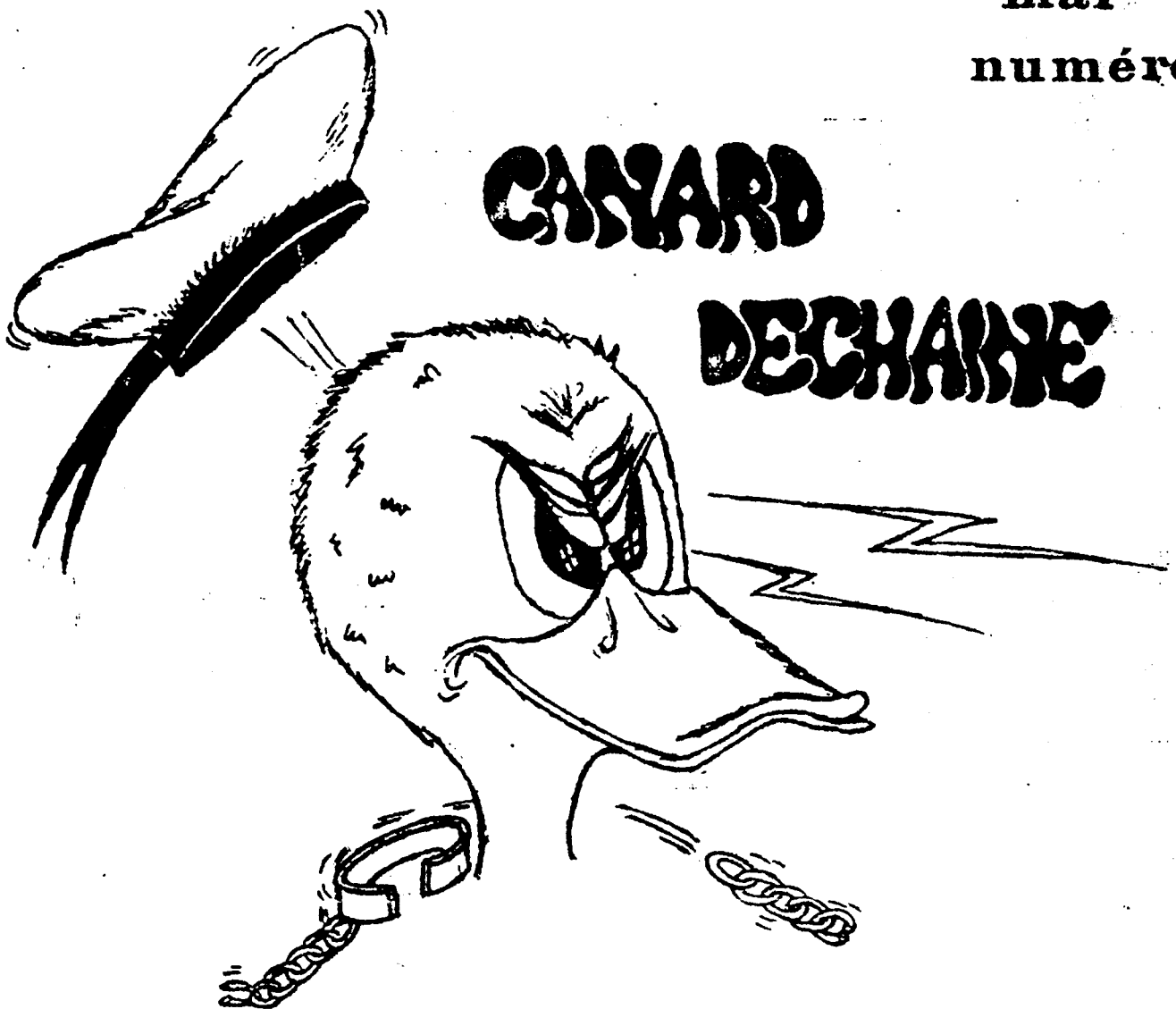
LE CHANT DU CYGNE ?



# SUREMENT PAS !

mai 1980

numéro 9



# SUREMENT PAS !

numéro 10

1980



## ANNEXE N° 2

### **LES JOURNAUX LYCEENS des ANNEES 1990**

#### Annexe n° 2-a : LE JOURNAL DU LYCEE

- \* *La Panthère*, Lycée P. Poivre, n° 1, Novembre 1992
- \* *Le Meilleur Ancrage*, Lycée de Saint-Paul Centre, n°1, Mai 1993
- \* *La gazette de la Cité*, n° 1, 1er trimestre 1993
- \* Le journal du Lycée J. Hinglo, n° 0, Décembre 1993

#### Annexe n° 2-b : LE JOURNAL DES LYCEENS

- \* *Sans Titre*, n° 2, Juin 1990  
(Prix spécial du jury de "Scoop en Stock" 1991)
- \* *Ah Que !*, n° 1, Mars 1992  
(Prix spécial du jury de "Scoop en Stock" 1992)
- \* *L'Intrus*, n° 6, Décembre 1994
- \* *Les Mots Tifs*, numéro exceptionnel

#### Annexe n° 2-c : DEUX JOURNAUX ATYPIQUES

- \* *La voix des jeunes*, n° 1, Mars-Avril 1994
- \* *L'autre réalité*, n° 0, Avril 1993



# LA PANTHERE

JOURNAL MENSUEL NOVEMBRE 92 N°1

PRIX : 2.50 Frs

## EDITO

" A l'aide des plumes, je vais tomber !"

**V**ous allez parcourir la première édition du journal du lycée qui sûrement ne vous laissera pas indifférent. Bonnes idées et imperfection se côtoient dans ce numéro. Nous attendons vos remarques que vous déposerez dans la boîte à idée au C.D.I.

Vous remarquerez que le journal manque de plumes. Il est ouvert à tous et à toutes. Exprimez vous autant que vous le voulez et sur tout ce que vous aimez! Toutefois, n'oubliez pas que vous êtes responsables de tous vos écrits. D'ailleurs ceux-ci sont à déposer dans la même boîte, toujours au C.D.I.

La rédaction se chargera de les lire, corriger, et choisira les articles qui feront partie de la prochaine édition que vous espérez déjà avec impatience. N'est-ce pas ?

D'ici là, nous vous souhaitons bon courage, dans les études comme dans l'écriture d'articles que vous ne manquerez surtout pas à nous faire parvenir. Merci à tous et à toutes.

La Rédaction..

## SOMMAIRE

*Sportivement Votre !!!*  
page 2

*Chez P.P*  
page 3

*Cinéphage*  
page 4

*Les Poètes en délire*  
page 5

*Envol*  
page 6

*Les blagues à Bonus*  
page 7



**moi, je dis "champion"!**





# La Gazette de la Cité



## Editorial

Cher lecteur, "mon semblable, mon frère".

J'ai le grand plaisir de faire ta connaissance. Ton accueil amical m'impose un devoir : celui de décliner mon identité. Je m'appelle "La Gazette de la Cité" - G.C. pour les intimes, "j'essaie" pour les critiques. Je suis la benjamine de la famille des journaux scolaires. J'ai deux frères : l'aîné se prénomme "L'Amiral" (journal du L.P) et le cadet "Le Petit Amiral" (journal du Collège). Née dans le cadre d'un P.A.E "Vivre dans la cité scolaire", mon code génétique comporte trois niveaux d'objectifs qui font appel au *savoir*, au *savoir faire* et *savoir être* de tous les citoyens de notre Cité scolaire. A la rentrée de février, certains points de mon programme seront d'actualité :

échanges entre classes de seconde et troisième de collège ; rencontre de divers responsables de la vie "citadine" ; reportages et interview.

J'aimerais également accueillir beaucoup de tes créations : articles, poèmes, nouvelles, dessins, petites annonces, etc. Si tu veux participer à mon développement et à mon éducation, n'hésite pas à contacter mes parrains : Aimé Randrian (professeur de Philosophie) et Henri Boyer (professeur de Lettres Modernes), ou ma marraine : Odile Pacca (Documentaliste).

En cette fin d'année je pars en vacances en te souhaitant un Joyeux Noël et une Bonne Année.

A très bientôt

G.C

P.S : Tiens, je n'ai pas encore de Logo. Si tu es dessinateur, artiste, ou si tu as simplement des idées et des suggestions, aide-moi et participe au grand concours : le créateur du Logo retenu recevra un prix.

### Sommaire

- 1 Compte rendu d'une interview exclusive de M. Le Proviseur par la classe de 2nde 12.
- 2 Evènements - Quoi de neuf ?
- 3 Littérature et cinéma
- 4 Plume en herbe
- 5 Petites annonces
- 6 Loisirs (humour, mots fléchés, recettes de cuisine...)

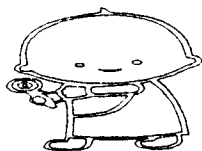
	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								

*Amour*  
 de l'homme, sans mille mots, parole stylée  
 de l'homme, sans mille mots, parole stylée  
 de l'homme, sans mille mots, parole stylée  
 de l'homme, sans mille mots, parole stylée  
 de l'homme, sans mille mots, parole stylée  
 de l'homme, sans mille mots, parole stylée

*Amour*  
 1. l'homme  
 2. l'homme  
 3. l'homme  
 4. l'homme  
 5. l'homme  
 6. l'homme  
 7. l'homme



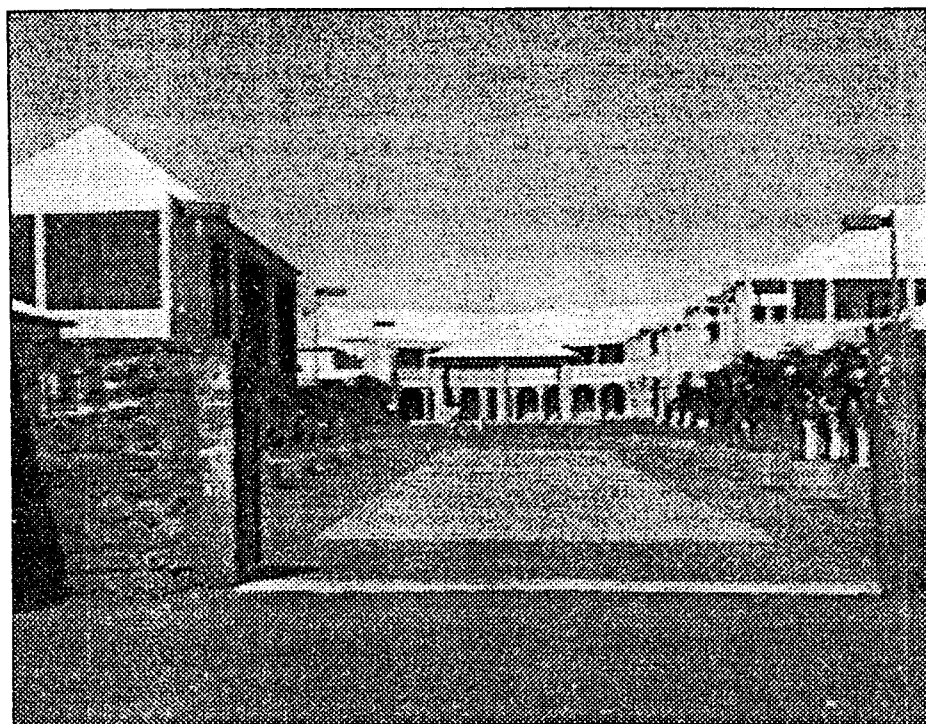
OUINN!!



Je n'ai pas encore de nom  
à vous de m'en trouver un !

Décembre 93 N° 0

*Il est né le divin enfant*



*Ouvrons-lui nos portes*

- ☞ EVASION: Planer sans  
drogue et sans alcool...!?  
Page 4
- ☞ SONDAGE : Vos réponses  
commentées par le proviseur  
Page 5
- ☞ SCIENCES OCCULTES  
Guérir les maladies incurables par la médecine occulte..  
Beaucoup le peuvent. Mais comment font-ils?  
Le dossier est ouvert!  
Page 10
- ☞ AVENIR  
"Engagez-vous qu'y  
disaient!" Rodin vous présente la carrière militaire  
Page 11

**DANS CE NUMÉRO 0,  
PLUSIEURS CADEAUX À  
GAGNER :  
BIJOU EN OR, BAPTÊ-  
MES DE L'AIR,  
PIZZAS, COFFRET DE  
PARFUMS, REMISES  
SUR DES COUPES,  
PRÉSERVATIFS ...**

**BIJOUTERIE OcéanOr**  
La Qualité Or ; une exigence

43, rue Général de Gaulle  
97420 Le Port  
TEL. : 43-23-62

- Un fabricant répond à tous vos désirs en matière de Création.
- REPARATION Rapide et Soignée.
- Cadeau Surprise en OR 18K pour tout achat supérieur à 1000 FF jusqu'au 30 Décembre.

# SANS TITRE

Numéro 2 • Mois de Juin 1990 • Prix : 4 F (\$ 0.69 ) • Tirage : 250 exemplaires



# SANS TITRE

LE JOURNAL QUI REND  
BEAU ET INTELLIGENT !!



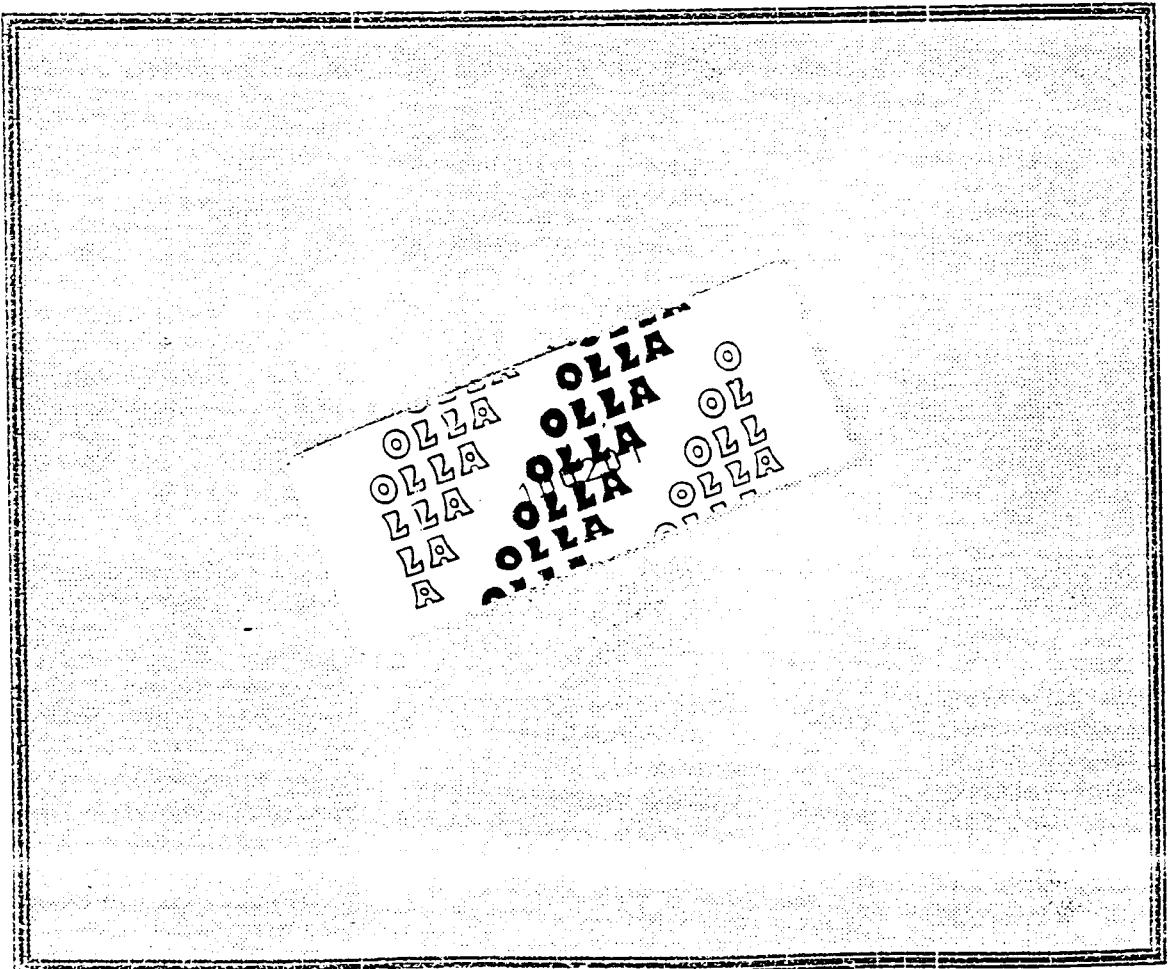
# HAIR

# RAVE

# GADGET

Numéro 1 • Mois de mars 1992 • Tirage : 250 exemplaires • Prix : 3,01 F (au moins!!)

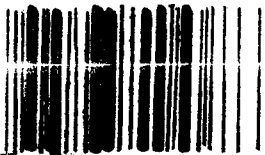
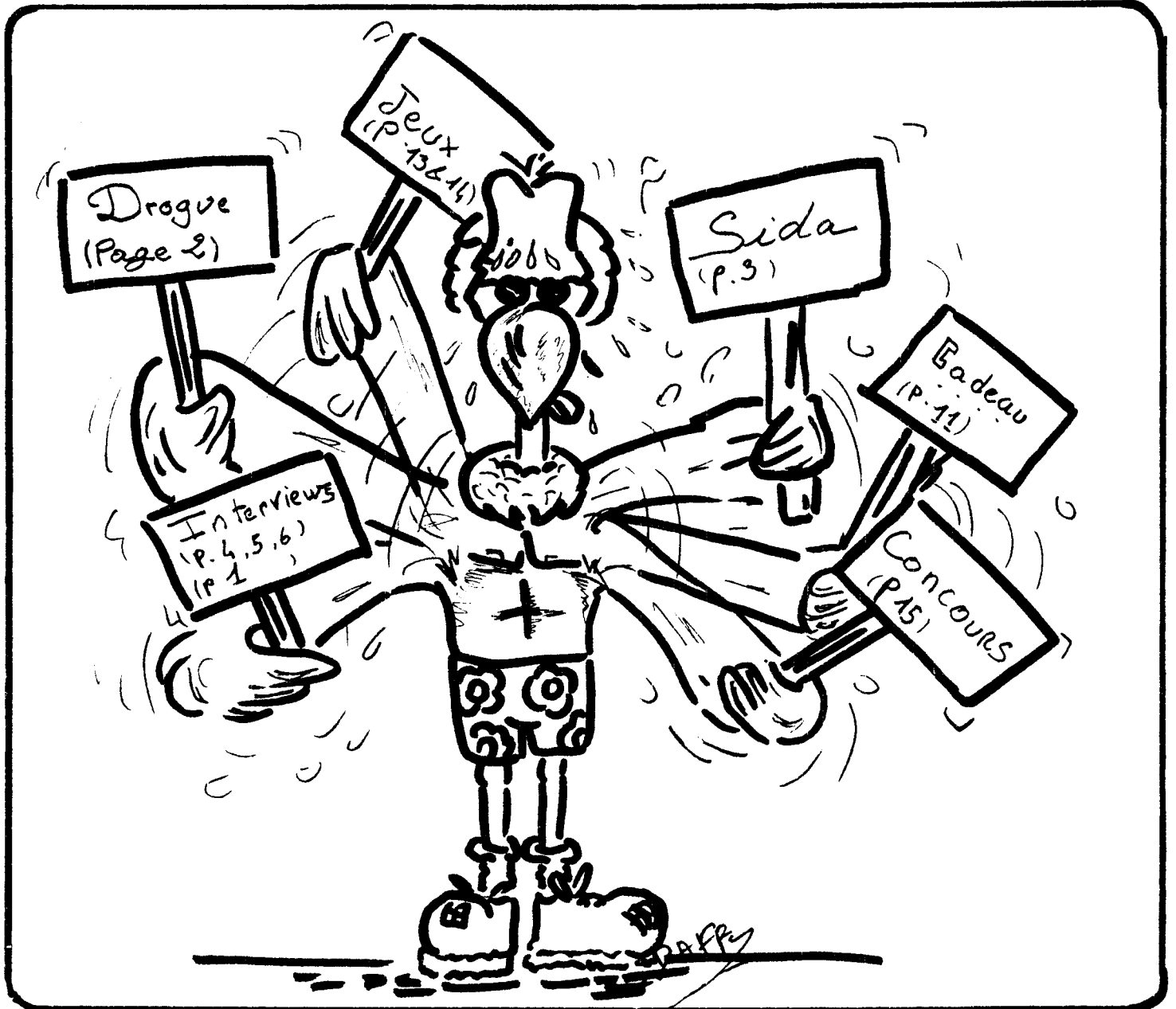
CEE : 0,53 ECU • CEI : une faucille et un marteau • ALBANIE : un boulon • IRLAND : 1 HP 48sx • REP. POP. de YA2 : L'intégrale de Platon • YOUGOSLAVIE : un Casque bleu • ETHIOPIE : un demi petit pois • JAMAÏQUE : 2 pétards



9 780974 248016



# L'INTRUS.



01 29678 11 5300

FRANCE:3Frs/ALLEMAGNE:2,3choucroutes/BELGIQUE:4,6Frites//  
CHINE:3,5Nems/JAMAIQUE:Ipétard/ALGERIE:2,65attentats/  
THAILANDE:2,9massages/BOSNIE:3balles/GRECE:4R.D.V "gay"/  
PORTUGAL:4poils/LE VATICAN:5"Je vous salue,Marie"/  
MEXICO:3"Je vous salue,ma rue pleine de graisse"/  
CORSE:GRATUIT





# LES MOINS



LE MAGAZINE INTERDIT (CAUX) TRISTES

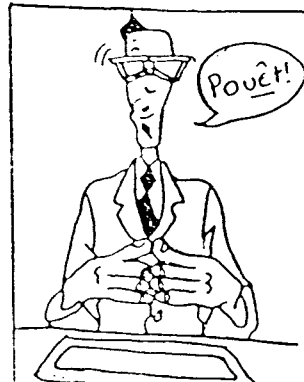
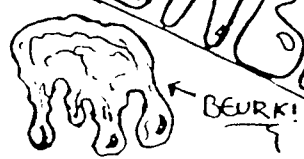


Nous voilà!

Nous vous avons concocté 18 pages détonnantes, explosives enfin... On l'espère! Alors, plongez vous dès maintenant dans ce journal qui va vous décoiffer!!!

george

# NUMERO EXCEPTIONNEL!



FLASH

NOUS VENONS D'APPRENDRE ILYA JUSTE QUELQUES MINUTES QUE LE NUMERO 1 DE "LES NOTS TIPS" NE SERA PAS UN NUMERO EXCEPTIONNEL. A L'HEURE OU NOUS VOUS COMMUNIQONS CE FLASH, IL NOUS EST IMPOSSIBLE DE RECTIFIER L'ERREUR, LE JOURNAL ETANT DEJA SAS.



# LA VOIX des jeunes

JOURNAL TRIMESTRIEL

Environnement

## Quand l'air nous empoisonne la vie

Lire en page 2

Sida

# LES RISQUES DE L'AMOUR

*Découvert en 1981,  
le Sida est devenu au  
fil des années un  
véritable fléau pour  
l'Homme.  
Raison pour laquelle  
dans son premier  
numéro,  
"La Voix des Jeunes"  
a volontairement  
choisi ce sujet afin  
d'attirer l'attention de  
tout un chacun sur  
cette maladie  
mortelle aussi bien  
chez les adultes que  
chez les jeunes.*

Lire en page 3

Tabac et Alcoolisme

## Attention danger !

Lire en page 3



Photo René Lali-Y. (JIR)

EDITORIAL

### Saint-André, commune en mutation

Depuis quelques années, Saint-André se transforme: désenclavement par la mise en service prochaine de la totalité de la route à quatre voies, augmentation continue de la population, multiplication des constructions et notamment de logements sociaux.

Le passage d'un habitat traditionnel assez dispersé à un habitat concentré à structure verticale commence à entraîner des regroupements importants et des modifications d'ordre sociologique: la concentration des logements, l'ouverture de nouvelles voies drainant les adolescents vers le centre-ville, le nombre de jeunes sans-emploi errant entre les couloirs du centre commercial et quelques bars bordés, le manque d'activités socio-éducatives et sportives, sont autant de facteurs propices au développement des phénomènes déviants existants.

Directement au contact d'une population scolaire de plus en plus nombreuse, les personnels du Lycée Sarda-Garriga et du Lycée Professionnel Jean Perrin, dans un souci de prévention, ont créé un Comité d'Environnement Social en 1990, auquel s'est joint, depuis, le Collège Joseph Bédier.

Consommation de substances nocives, violence et délinquance, conduites à risques: face à la montée de tels comportements, la prévention est plus que jamais à l'ordre du jour, car on ne peut rester indifférent devant la présence du zama (en attendant autre chose???) aux alentours des lycées et collèges, devant la multiplication des grossesses en milieu scolaire et devant tant de comportements dangereux ou susceptibles de le devenir.

Le Comité d'Environnement Social de Saint-André a déjà conduit et continue à mener un certain nombre d'actions en direction des élèves, notamment en matière d'information sur la contraception et de prévention des toxicomanies, des maladies sexuellement transmissibles et du Sida. Le premier numéro du journal Inter-Etablissements traduit une autre forme d'action qui associe dans sa conception des élèves, des personnels et des journalistes du Journal de l'île de la Réunion. Cette nouvelle forme de partenariat devrait, souhaitons-le, participer encore plus efficacement à l'information des jeunes saint-andréens.

Bonne lecture !

Claude Mazet  
Proviseur du Lycée  
Sarda-Garriga

NUMERO 0 - MARS / AVRIL 1993 - 5 F



W

pourquoi

# L'AUTRE REALITE ?

---

LA RÉDACTION

**S**eptembre 1992, partout sur l'île fusent des grèves lycéennes. Les médias sont omniprésents, la une des journaux locaux est donc consacrée à ces jeunes objectivement mal dans leur peau.

La question que nous devons nous poser actuellement nous lycéens, c'est :  
Quelle est l'origine de ce mal être ?

Si nous remontons le temps, la plus proche organisation lycéenne à la Réunion date de 1984. En effet à cette époque plusieurs mouvements lycéens ou mouvements jeunes se sont créés, tels que le CORJ (Comité d'Organisation pour le Rassemblement de la jeunesse) et le CAL (Comité d'Action lycéens).

Etant donné qu'à la Réunion, il y a 35 lycées dont le plus important compte 3510 élèves et sachant également que les jeunes à la Réunion représentent 40 % de la population soit 13 % de plus que la France.

Il est tout à fait anormal qu'aujourd'hui la passivité puisse encore l'emporter sur l'action et l'activité.

### ANNEXE N° 3

#### "LE TENANCIER de la MEDAILLE"

- \* "Le tenancier de la médaille", J.-P. PATRIARCHE et J.-C. REY, *Sûrement Pas* n° 1, Novembre 1978
- \* "Armement, cancer du monde", P. VERDIER, *Sûrement Pas* n° 1, Novembre 1978
- \* "Le tenancier de la médaille", Correspondance, *Journal de l'île de la Réunion* du 8 Décembre 1978
- \* "A quand la liberté d'opinion à la Réunion ?", P. GUILLOT, *Sûrement Pas* n° 2, Décembre 1978
- \* "Médaillée et fière de l'être", R. MASSON, *Sûrement Pas* n° 2, Décembre 1978
- \* "Les médaillés militaires au Général Planchon : <<Merci pour votre action>>", P.P.B., *Journal de l'île de la Réunion* du 15 Décembre 1978
- \* "Rencontre avec les anciens combattants", Y.C., P. GUILLOT, *Sûrement Pas* n° 3, Mars 1979

# Le tenancier de la médaille

De tous temps, l'homme s'est plu à entretenir le mythe du héros. Il n'est pas de notre propos de dissenter sur ce vaste thème mais de donner une opinion sur une espèce particulière :

## LE TENANCIER DE LA MÉDAILLE

Accordons-lui dès à présent une circonstance exténuante : le médaillé militaire est avant tout un vieux débris que seule sa médaille retient à la vie terrestre. Mais les esprits critiques que nous sommes ne peuvent s'empêcher de poser le problème : icelui médaillé est-il d'une quelconque utilité?

- le fait de faire tapisserie durant les exhaltantes et ô combien patriotiques cérémonies de dépôt de gerbes ne constituant pas un argument valable -

Le médaillé militaire est un bibelot de luxe ( pas si on considère sa vieille tronche ) que s'offre l'état - Chaque année en effet, combien de bel argent, fourni par le contribuable, passe-t-il ainsi des caisses de l'Etat aux poches de ces ex-combattants croulants qui sont autant de chefs d'oeuvre sans péril - Il faut les avoir vus bomber le torse ( enfin ce qu'il en reste ) et exhiber une récompense imméritée dans la majeure partie des cas.

Si la guerre est aussi atroce qu'on veut nous le faire croire, pourquoi perpétuer ainsi son souvenir?

Verdun, Verdun, qu'as-tu fait de mes mains  
Verdun, Verdun, où as-tu mis mes yeux  
Verdun, Verdun, je t'aime

( BESSARD )

Esprits purs, éviter le médaillé militaire au même titre que le satire et le zombie.

Saluts antimilitaristes.

Jean - Paul PATRIARCHE

Jean - Christophe REY



# ARMEMENT CANCER DU MONDE

- "Le commerce des armes, comme celui des esclaves ou de la drogue, est d'une nature différente des autres transactions commerciales."

Anthony Sampson.

## LA FRANCE

C'est pas seulement du champagne et des parfums...

C'est aussi une marchande de canons...

Elle consacre 20 % de son budget à l'Armée.

Soit en 1977 : 58 milliards de francs.

## Elle est

- La 3ème marchande d'armes du monde  
derrière les U.S.A et l'U.R.S.S.
- 1ère exportatrice par habitants.

Dans le monde les dépenses militaires annuelles sont de 400 Milliards de dollars. Soit plus d'un milliard par jour. Autant que le produit National de l'Ensemble de l'Amérique Latine - deux fois celui de l'Afrique.

Par rapport à l'aide au tiers monde : 14 fois plus de moyens donnés à la méfiance plutôt qu'à la Solidarité.

- tiré du discours de V.G.E à l'O.N.U le 25 mai 1978.

- Population Mondiale..... 3 600 000 000 hts
- Déshérités - Sous Alimentés. Affamés..... 2 400 000 000 hts

Enorme gaspillage d'argent - d'énergie-

d'intelligence mis au Service de la mort face aux besoins vitaux : Santé.

Education. Equipement divers. Ect....

- Coût d'un Soldat : parfois celui de l'Education d'un enfant.
- Coût d'un Bombardier : (Prototype équipés ). 250 000 fois le traitement annuel d'un instituteur ou :
- 30 facultés des Sciences (1 000 étudiants chacune)
- 75 Hopitaux de 100 lits (complètement équipés.)
- 50 000 tracteurs - ou 15 000 moissonneuses batteuses.

Une bombe nucléaire "Standard" de 20 mégatonnes suffit pour Anéantir n'importe laquelle des grandes Capitales. Elles tueraient encore à 300 Km du lieu de l'explosion.

Les U.S.A. et l'U.R.S.S ont stockés.

16 000  
=====

Linus Pauling "courrier de l'UNESCO".

La France participe, par ses fournitures d'armes, au divers conflits à travers le monde.

Pour l'Amélioration du Sort de l'Homme, supprimons la possibilité de Faire la Guerre en obtenant la conversion des structures et dépenses militaires en Structures et Dépenses Civiles et Sociales.

Cette conversion est possible. Après 1918 - Citroën Usine d'Obus est devenue - chaîne de montage automobile.

"Soldats" ! ne vous livrez pas à ces brutes, à ces hommes qui vous méprisent, qui vous asservissent, qui enrégimentent votre existence, qui vous dictent vos actes, vos pensées et vos sentiments ! qui vous font marcher au pas, qui vous mettent au régime, qui vous traitent comme du bétail et qui vous utilisent comme de la chair à canon !

"... En ce moment ma voix atteint des millions d'hommes et de petits enfants désespérés, victimes d'un système qui pousse les hommes à torturer et à emprisonner les innocents. "

Charlie Chaplin dans le Dictateur

Philippe VERDIER

Sous ce titre, le « journal » du Foyer socio-éducatif du Lycée Leconte de Lisle publiait, dans son numéro 1 de novembre 1978, les lignes suivantes :

« De tous temps, l'homme s'est plu à entretenir le mythe du héros. Il n'est pas de notre propos de discuter sur ce vaste thème mais de donner une opinion sur une espèce particulière. « le tenancier de la médaille ».

« Accordons-lui dès à présent une circonstance exténuante : le médaillé militaire est avant tout un vieux débris que seule sa médaille retient à la vie terrestre. Mais les esprits critiques que nous sommes ne peuvent s'empêcher de poser le problème : icelui médaillé est-il d'une quelconque utilité ? — Le fait de faire tapisserie durant les exaltantes et combien patriotiques cérémonies de dépôt de gerbes ne constituant pas un argument valable.

« Le médaillé militaire est un bibelot de luxe (pas si on considère sa vieille tronche) que s'offre l'Etat. Chaque année, en effet, combien de bel argent, fourni par le contribuable, passe-t-il ainsi des caisses de l'Etat aux poches de ces ex-combattants croulants qui sont autant de chefs-d'œuvre sans péril. Il faut les avoir vus tomber le torse (enfin ce qu'il en

reste) et exhiber une récompense imméritée dans la majeure partie des cas ».

Le sentiment qui nous étirent à la première lecture de ce qui précède, c'est une pesante tristesse devant l'incroyable degré d'inconscience de leurs auteurs, à un âge et dans une phase de leurs études où on peut penser légitimement les voir acquérir, à défaut d'instruction, cet épanouissement de l'intelligence qui en ferait, non des savants, mais les hommes accomplis de demain. Hélas, nous découvrons un aveuglement et un sectarisme acharnés envers un groupe social sur la valeur duquel nous nous interdirons toute discussion, mais qui n'est ni meilleur ni pire que l'ensemble de l'humanité, en tout cas que ses détracteurs.

Bien sûr, on peut être antimilitariste et se réclamer du statut des objecteurs de conscience. Mieux, on devrait profondément détester la guerre et toute forme d'agression envers autrui. Mais il est certes plus facile d'accabler de vieux soldats d'épithètes malsonnantes que de cultiver la tolérance, le respect et l'amour de son prochain qui sont les seuls fondements possibles de la paix.

On peut aussi estimer l'Etat responsable de trop de gaspillages et regretter l'aide — si modeste — accordée à d'anciens combattants pour prix du sang versé, de la mutilation, de la peine physique et morale. Mais mesure-t-on d'abord l'effort consenti par les mêmes contribuables pour entretenir et instruire la jeunesse, improductive dans l'immédiat ? Et le droit d'exister s'évaluera-t-il en termes de productivité ?

On peut encore ricaner devant un défilé militaire, mais a-t-on bien réfléchi au ridicule de certaines attitudes propres aux jeunes : tenues volontairement débraillées, malpropreté affichée, amour de l'agitation, du bruit, des échappements libres... Du moins tant qu'il s'agit de leurs propres motocyclettes.

On peut également clamer que telle décoration n'a pas été méritée, mais pour en juger, encore eût-il fallu se trouver sur les lieux, au jour J qui fut pour beaucoup « le jour le plus long », sinon le dernier jour.

A-t-on pris la peine de regarder une fois, comme Henry Barbusse, « la place des choses, de ces choses auxquelles on tient : son pays, son enfance, ses racines, de ces choses pour la protection desquelles il arrive qu'on soit contraint à se battre, jamais de gaieté de cœur... et de ces autres choses, celles qui ne voient pas, mais qu'on sacrifie toujours en une telle épreuve : sa tranquillité, son métier, sa famille, son bonheur, sa santé, son idéal... »

Des enfants, bien sûr, ignorent cela et ne le connaîtront jamais si, devenus plus tard « des hommes de bonne volonté », ils aspirent vraiment, et de toutes leurs forces, à la paix. Mais pas seulement avec des mots...

Les jeunes, certes, ont des excuses : celle de l'ignorance en particulier. Mais peut-on en dire autant du « tenancier » du Journal du Foyer Socio-Educatif, dont la mission eût été de les informer, de contribuer à leur éducation en évitant de confondre liberté et endoctrinement, pédagogie et démagogie.

(Correspondant)

## LE TENANCIER de la MÉDAILLE

J.I.R. du 8 Décembre 1978

Dans son édition du 8 décembre, le Journal de l'Île de la Réunion a publié un article où il mettait en question la probité et la compétence de M. Guillot, professeur de sciences économiques et sociales et responsable du "Sûrement Pas !". En vertu du droit de réponse que lui accorde la loi, celui-ci a demandé au Journal de l'Île de faire paraître le texte qui suit.

## A QUAND LA LIBERTE D'OPINION A LA REUNION ?

Depuis que les professeurs et les élèves du lycée Leconte de Lisle ont osé manifester leur mécontentement à l'égard de la municipalité de Saint-Denis, la presse réunionnaise, dans sa majorité, orchestre une campagne de dénigrement systématique à l'égard des enseignants en général, et de ceux du Butor en particulier.

Il était logique que le Journal de l'Île, dans le cadre de ses attaques contre le lycée, en vienne à mettre en cause le journal des élèves, le "Sûrement Pas !", et le professeur responsable que je suis.

Pour ce faire, il a choisi un article d'une demi-page (sur 38 !) remettant en cause l'intérêt de distribuer des distinctions honorifiques. Si, après mûre réflexion, j'ai accepté la publication de cet article, c'est que,

1° il était, comme tous les textes que nous publions, signé ; les auteurs prenaient donc, aux yeux de leurs camarades et de l'administration, la responsabilité de leurs dires (tout le monde ne peut pas en dire autant, puisque l'article qui me met en cause est anonyme...)

2° il pouvait être le point de départ d'une fructueuse discussion par l'intermédiaire de notre revue (au fait, pourquoi, dans votre article, ces guillemets au mot journal ? faut-il tirer un journal sur des rotatives pour mériter ce nom ?), car nous nous piquons d'être ouverts à toutes les opinions, quelles qu'elles soient, et notre numéro deux le prouve.

Certes, dans sa forme, l'article incriminé n'est pas bon. Mais, même s'il est écrit dans un style maladroitement, et inutilement, agressif, il faut savoir qu'il véhicule une idée très répandue aujourd'hui, particulièrement chez les jeunes. Que ceux-ci n'aient pas la même opinion que de nombreux adultes sur bien des problèmes, voilà qui ne devrait guère vous surprendre. Ils sont nés dans un monde moderne, un monde en paix, un monde où, pourtant, subsistent l'inégalité et la misère, un monde qui change de plus en plus vite. Car le Monde bouge, Monsieur le journaliste qui n'ose pas signer ses articles. A la Réunion comme ailleurs. Et il semble à de nombreux jeunes gens que la construction de l'avenir mérite plus d'égards que le culte du passé. Du reste, pardonnez-moi, vous le savez bien, ne doutez des mérites des sol-

date qui se sont battus pour la liberté.

Aussi, au lieu de crier "au fou !" à chaque fois que quelqu'un s'écarte un tant soit peu du droit chemin que vous avez tracé, écoutez attentivement ce que vous disent les jeunes, qui sont les adultes de demain et qui vous montrent votre avenir. Et acceptez la discussion ! Je vous l'ai dit plus haut : n'importe qui se sent concerné par ce que nous écrivons peut utiliser notre journal. Pourquoi ne pas utiliser ce moyen pacifique pour vous montrer, à votre tour, pédagogue ?

Avant d'en terminer sur ce point, je voudrais vous poser deux questions :

1° qui a eu l'outrecuidance de supprimer le congé destiné à la commémoration du 8 mai ? le président de la république lui-même, M. Valéry Giscard d'Estaing.

2° a-t-on jamais fait taire Georges Brassens, dont nul ne saurait douter du talent, lorsqu'il chantait "La mauvaise réputation" et "Les deux oncles" ?... Au contraire. Certaines de ses chansons ont même fait l'objet d'épreuves au baccalauréat !

Dans votre article, vous faites remarquer que je m'occupe d'"enfants" irresponsables. Voilà qui a tout de même de quoi étonner. M. Giscard d'Estaing n'a-t-il pas accordé la majorité à 18 ans ? Ignorez-vous donc qu'une bonne partie des élèves du lycée sont majeurs et... électeurs ? et qu'ils voteront lors des toutes proches élections pour l'Assemblée européenne ? Faut-il préciser, à ce sujet, que la quasi-totalité des rédacteurs du journal du lycée ont, justement, plus de 18 ans ? Voilà des enfants bien vieux !... des "enfants" qui auraient, si l'on vous écoutait, le devoir de ne pas avoir d'opinions personnelles à l'intérieur d'un établissement scolaire et le devoir d'en avoir le jour des élections qui, il est vrai, ont rarement lieu dans des établissements scolaires !...

Evidemment, je ne peux pas laisser passer les insinuations malveillantes de la fin de votre article.

Je ferais de l'endoctrinement, paraît-il ! Je ne me donnerai pas la peine de répondre à une telle affirmation. Je voudrais simplement faire remarquer qu'elle est assez mal venue de la part d'un quotidien qui a une bien curieuse idée de sa mission d'information. Je n'en veux pour preuve que le débat entre MM. Miguet et Lallemand que le lycée avait organisé en juin dernier sur le thème "La Réunion : situation et perspectives". A la lumière de l'enregistrement que nous possédons et des témoignages des personnes présentes, le compte-rendu que vous en avez fait apparaît comme un tissu de mensonges. Étonnante façon de concevoir l'objectivité et de respecter le lecteur !...

Ce n'est pas tout. Il semblerait que je ne sois pas un pédagogue, mais un démagogue. Diable ! j'admets qu'il était tentant de faire un jeu de mots, mais cela n'excuse pas la gravité de l'accusation à l'égard d'un enseignant. Avant de jeter l'anathème sur un professeur, interrogez donc ses élèves (vous avez été vous-même élève et vous savez qu'ils sont les meilleurs juges) ! Vous verrez qu'au moins, moi, dans ma classe, j'accepte le dialogue (mieux : je le recherche) et... la différence.

Au terme de cet exposé, je vais vous dire ce que la plupart des enseignants et des élèves du lycée n'admettent pas : c'est qu'on leur refuse les libertés, pourtant fondamentales, de pensée et d'expression. Quand donc cessera-t-on, à la Réunion, de brandir un bâton dès qu'un problème un peu épineux est abordé ? Quand donc cessera-t-on de voir la subversion là où il n'y a que libre expression ?

Il est pourtant dit : "de la discussion jaillira la lumière"...

Philippe GUILLOT

## Médillée et fière de l'être

Comme le précise notre éditorial, le journal "SUREMENT PAS" invite, dans la rubrique " Tribune Ouverte " , les gens à nous écrire, si ils sont en désaccord partiel ou total sur un article.

Or, nous avons déjà reçu un article en réponse à celui du " Tenancier de la Médaille " paru dans le numéro 1 de novembre 1978.

Voici l'article:

Puisque ce journal se veut ouvert à tous, et bien que n'étant ~~xxx~~ ni élève, ni professeur, je suis pourtant de la "maison" et je profite du droit de réponse qui m'est donné.

C'est avec beaucoup d'attention que j'ai lu tous vos articles. Un cependant a retenu mon attention: " Le Tenancier de la Médaille ". Avant d'être "un vieux débris, un bibelot de luxe, un chef d'oeuvre sans péril", il a été celui que vous êtes actuellement: jeune, beau, attendant tout de l'avenir; mais, qu'on a enlevé à son foyer, sa famille, son travail, ses espérances, pour défendre un patrimoine que le monde nous envie. Un jour, vous aussi serez un de ces débris à cause de l'âge, mais vous ne tomberez pas le torse, car aucune récompense ne viendra décorer un acte de bravoure que vous ne saurez commettre, si j'en juge par votre article écoeurant.

N'avez-vous jamais cru à un idéal qui permette de tenir le coup dans les moments difficiles et d'aller toujours plus loin sans songer à une récompense? De plus, qui dit médaille ne pense pas toujours guerre: quand un enfant se noie et qu'un autre se jette à l'eau pour le sauver, pense-t-il à la médaille? Quand un incendie se déclare dans un hôpital, le personnel qui s'acharne à évacuer les malades, pense-t-il à la médaille?

Qui vous dit que tous les médaillés sont à la charge de l'Etat? Et avez-vous pensé, que si vous n'aviez à votre disposition que la maigre somme qui leur est allouée, vous seriez loin de vivre sur le pied de "grandeur" marchande qui est le vôtre actuellement (mode, véhicule, sorties, cigarettes...).

Quand vous rédigerez vos articles, revoyez les définitions des mots avant de les employer; à toute fins utiles:

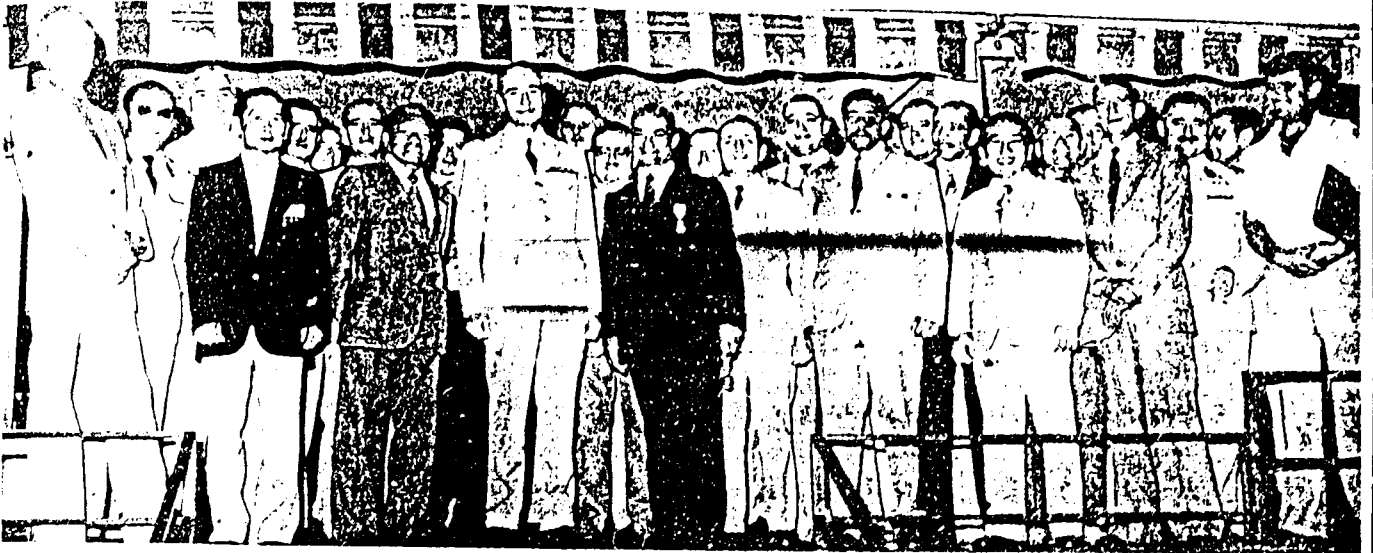
Tenancier: celui qui dirige une maison de jeu, un hôtel. (Larousse)

Médaille: récompense accordée pour un acte de dévouement ou de bravoure. ( Larousse ).

Esprits critiques? Surtout malveillants et gratuitement méchants!!

Ne me considérant ni à la charge de l'Etat, ni comme un vieux débris, ni comme une ex-combattante croûlante, ni satyre, ni zombie, je me sens honorée et fière d'être une médaillée.

# Les Médailleurs militaires au Général Planchon : « Merci pour votre action »



En présence de M. Serge Lauret, Président d'honneur de la 646<sup>e</sup> section - Les Médailleurs Militaires, le Président Jean-François Régis remettait hier au Général Planchon, au mess des officiers (Casernes Lambert), au nom du Conseil d'administration et du bureau national de la Société Mutualiste, la médaille de vermeil de l'association, en reconnaissance et en remerciement de son action en faveur des médailleurs militaires.

Dans une allocution marquée par la sincérité du ton et de l'expression, le Président Régis souligna les services rendus

à son association par le Général qui avait à ses côtés Mme Planchon. Il tint aussi à manifester l'indignation des Médailleurs Militaires au sujet d'un article publié récemment dans un journal du Lycée.

« Nous y sommes traités de vieux croulants, qui sont d'un certain âge et qui, évidemment, ne peuvent pas participer à des activités militaires, déclarait-il. Mais ces activités militaires on les a connues. Et pas plus tard qu'hier, mon Général, nous avons fait le point sur le sujet. Vous aviez créé, mon Général, ce bataillon de volontaires de Bourbon et il y a un mois, j'ai participé, et il y a quelques médailleurs militaires qui ont participé à cette convocation verticale. Mes camarades ici présents, même s'ils ne participent pas, voient d'un œil très intéressé cette instruction, ce perfectionnement, une sorte de séminaire.

« Je vous ai écrit mon Général au sujet d'un article diffamatoire. Je vous remercie d'avoir répondu à ma lettre et par la même occasion vous avez indiqué ce qu'il faut faire à certaines autorités qui sont concernées.

« Nous avons écrit à M. le Préfet, à M. le Vice-Recteur, nous avons écrit à M. le Président général Riché à Paris, pour alerter les autorités car nous ne pouvons pas supporter de telles insultes émanant surtout de ~~jeunes qui vont dans un établissement d'enseignement public~~ où le civisme doit être de rigueur ».

Assistai-nt à cette cérémonie, les membres du Conseil d'administration de la 646<sup>e</sup> section - Les Médailleurs Militaires -, un certain nombre d'officiers ainsi que M. Jurien Paris Président de l'Union des Sous-Officiers de réserve.

Dans sa réponse, le Commandant supérieur des forces armées de la Zone Sud de l'Océan Indien déclara notamment :

« Vous êtes réunis autour d'une devise : valeur et discipline. La valeur, le sens préférer de ce terme c'est le courage qui est une manifestation de la force qu'il faut pour aligner sa conduite à ses convictions. Discipline, ça n'est pas comme certains le prétendent l'annihilation de la personnalité, c'est au contraire la volonté de mettre

les ressources de cette personnalité au service d'une mission.

« Vous êtes réunis aussi autour d'une action de solidarité qui suppose qu'on se met au service des gens qui sont éprouvés par le malheur par la gêne, par les difficultés.

« Pour tout cela, il faut le don de soi et c'est parce que ce sont des hommes qui pratiquent ce don de soi qui viennent de me remettre, cette distinction que je suis très honoré

Le Général rendit un hommage public à M. Serge Lauret pour son action au service des médailleurs militaires, assurant par la même occasion au Président Régis du concours des armées. « Dorenavant comme par le passé, dit-il, la solidarité qui unit tous les médailleurs, qu'ils soient militaires d'active, anciens militaires ou militaires de réserve, est une chose qu'il faut continuer à cultiver. Surtout dans un moment où ces médailleurs font l'objet d'attaques diffamatoires et dégradantes pour leurs auteurs.

La cérémonie prit fin autour du pot de Famille.

P.P.B.

M. Roger Bouissou, proviseur du lycée et, à ce titre, responsable du Poyer Socio-Educatif, Philippe Lopatéguy et Youssouf Cadjee ont été, le 20 décembre 1978, reçus par les représentants des Anciens Combattants de la Réunion pour s'expliquer sur la parution, dans le premier numéro du "Sûrement Pas", de l'article intitulé "Le tenancier de la médaille". Voici l'essentiel de ce qui a été dit au cours de cette entrevue.

## RENCONTRE AVEC LES ANCIENS COMBATTANTS

Nous avons publié, dans le premier numéro du "Sûrement Pas !", un article qui a soulevé l'indignation des anciens combattants de la Réunion: "Le tenancier de la médaille". Le Journal de l'île se fit l'écho de cet émoi et, tour à tour, le préfet de la Réunion, M. Landouzy, le vice-recteur, M. Gioud, le général Planchon, commandant supérieur des forces armées de la zone sud de l'Océan Indien, et les représentants nationaux des anciens combattants furent informés des propos considérés comme injurieux de cet article.

Afin de s'expliquer sur sa parution, deux représentants de la rédaction, accompagnés par M. le Proviseur, rencontrèrent les représentants locaux des médaillés militaires et d'autres organisations patriotiques, le mercredi 20 décembre, à 18 heures.

Une discussion fructueuse pouvait avoir lieu, qui allait permettre à tous de mieux se comprendre. Voici la teneur du débat.

Les médaillés militaires, et leurs représentants, ont été extrêmement choqués tant par la forme que par le fond de l'article. Aussi regrettèrent-ils que ses auteurs ne soient pas venus eux-mêmes s'expliquer. L'affaire leur est apparue d'autant plus grave qu'elle leur a semblé toucher, non seulement les décorés militaires, mais l'ensemble de la nation, et qu'elle a pris naissance dans un établissement scolaire où l'on est censé apprendre le civisme.

Ce n'est pas seulement le vocabulaire outrageant et injurieux qui a bouleversé les anciens combattants, mais la remise en cause de ce pour quoi ils se sont battus et ont versé leur sang : la patrie et la liberté. L'article incriminé leur a paru mettre en valeur un état d'esprit bien inquiétant de la part de ceux qui sont peut-être les futurs cadres du pays... à moins qu'ils n'aient été manipulés par quelqu'un, le professeur responsable du journal, par exemple ?



C'est à ces questions et ces inquiétudes que les deux élèves présents et le proviseur, après la lecture de la lettre d'excuses de Jean Paul Patriarche, se sont attachés à répondre.

La réponse tient d'abord au fonctionnement-même de notre journal, dont M. le Proviseur est le responsable. Celui-ci, dans le cadre du foyer socio-éducatif, a pour mission de développer chez les élèves le sens des responsabilités de façon à en faire des citoyens éclairés.

Bien qu'il ne subisse aucune censure préalable, le journal du lycée, intitulé auparavant "Boum-Jeunesse" et "Pourquoi Pas ?", n'a pas, en une dizaine d'années de vie, connu de graves accidents de parcours. Le droit de réponse a permis, lors des rares incidents qui se sont produits, d'effectuer les mises au point qui s'imposaient. D'ailleurs, le numéro 2 du "Sûrement Pas !" a publié le texte d'une médaillée répondant au "tenancier de la médaille".

Il fut remarqué ensuite que tous nos articles sont signés, cela pour obliger les auteurs à assumer la responsabilité de leurs dires.

Enfin, il faut bien dire que notre rédacteur en chef n'a pas eu, en raison d'un malheureux concours de circonstances, la possibilité de contrôler tous les articles du premier numéro comme il l'aurait voulu.

Naturellement, le fonctionnement du journal n'explique pas tout. On peut trouver aussi des raisons d'ordre plus général à la publication de l'article incriminé.

Tout d'abord, cet article est sans doute, avant tout, une manifestation de la contestation, par la génération montante, des valeurs traditionnelles, contestation qui a, de tous temps, existé, mais qui est exacerbée par la société industrielle.

Ensuite, les lycéens sont peut-être victimes du manque d'information des jeunes sur ce qui fut l'idéal des anciens combattants et ce qui a motivé l'attribution de médailles accompagnées de citations, manque d'information qui tient peut-être à la conception que l'on a aujourd'hui de l'enseignement. Les anciens combattants auraient voulu de véritables cours de civisme et de morale, alors que l'instruction civique actuellement dispensée dans les établissements scolaires a pour mission, non pas d'inculquer des valeurs, mais de décrire le fonctionnement de nos institutions. L'enseignement met désormais les élèves en présence, non pas d'un idéal, mais de diverses formes de pensée parmi lesquelles ils feront un choix. C'est d'ailleurs pourquoi il n'y a pas lieu de penser que l'article en question a été suggéré par telle ou telle personne en particulier.

A la lumière de ces explications, les représentants des sections locales des associations d'anciens combattants ont estimé que l'incident était clos et qu'il n'était donc pas nécessaire de donner suite à cette affaire.

De leur côté, au nom du journal du lycée, les représentants de notre rédaction et M. le Proviseur ont présenté leurs excuses aux personnes que nous avons involontairement blessées.

Y C  
Philippe GUILLOT

## ANNEXE N° 4

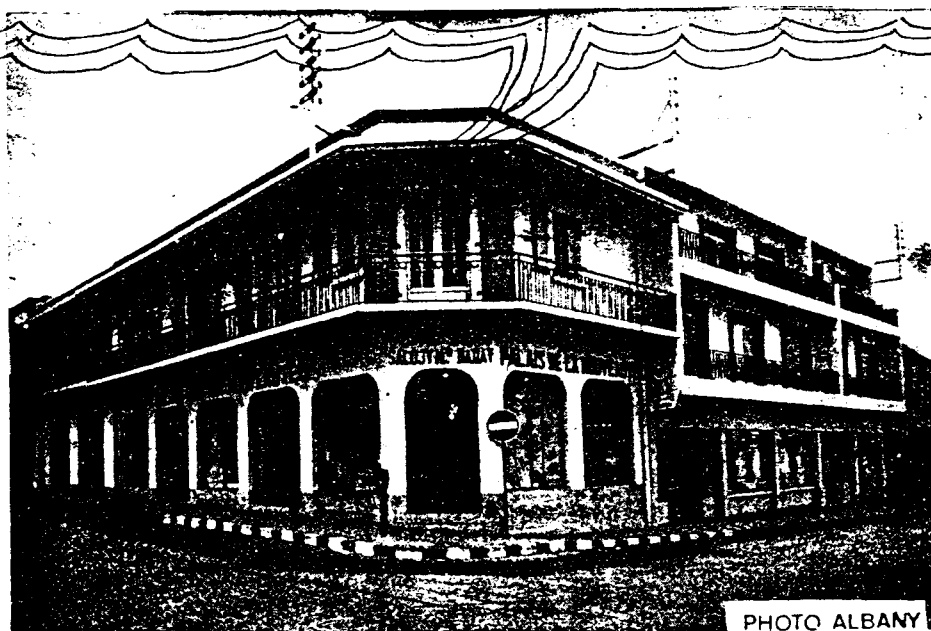
### DE LA RECLAME aux DEBUTS de la PUBLICITE

#### "La mode"

- \* "Au Palais de la Nouveauté", première version,  
*Boum Jeunesse* n° 3, Mai 1970
- \* "Au Palais de la Nouveauté", deuxième version,  
*Boum Jeunesse* n° 4, Juin-Juillet 1970
- \* "Au Palais de la Nouveauté" - Bon de réduction,  
*Boum Jeunesse* n° 4, Juin-Juillet 1970
- \* "Au Palais de la Nouveauté", troisième version,  
*Boum Jeunesse* n° 4, Juin-Juillet 1970
- \* "La mode au Palais de la Nouveauté", quatrième version,  
*Boum Jeunesse* n° 5, Décembre 1970
- \* "La nouvelle mode chez tentation",  
*Boum Jeunesse* n° 4, Juin-Juillet 1970
- \* "Mode Tentation",  
*Boum Jeunesse* n° 6, Avril 1971
- \* "Pour les dompter habillez-vous 20 ans",  
*Boum Jeunesse* n° 6, Avril 1971
- \* "Mode chez Karine",  
*Boum Jeunesse* n° 7, Juin 1971
- \* "Françoise est maquillée par DANIELE et coiffée par ANDREE",  
*Boum Jeunesse* n° 7, Juin 1971

# AU PALAIS DE LA NOUVEAUTE

Le plus parisien des magasins  
DYONISIENS



VOUS TROUVEREZ EN VENTE

LES ARTICLES DES PLUS GRANDES MARQUES

CACHAREL

FRANK OLIVIER

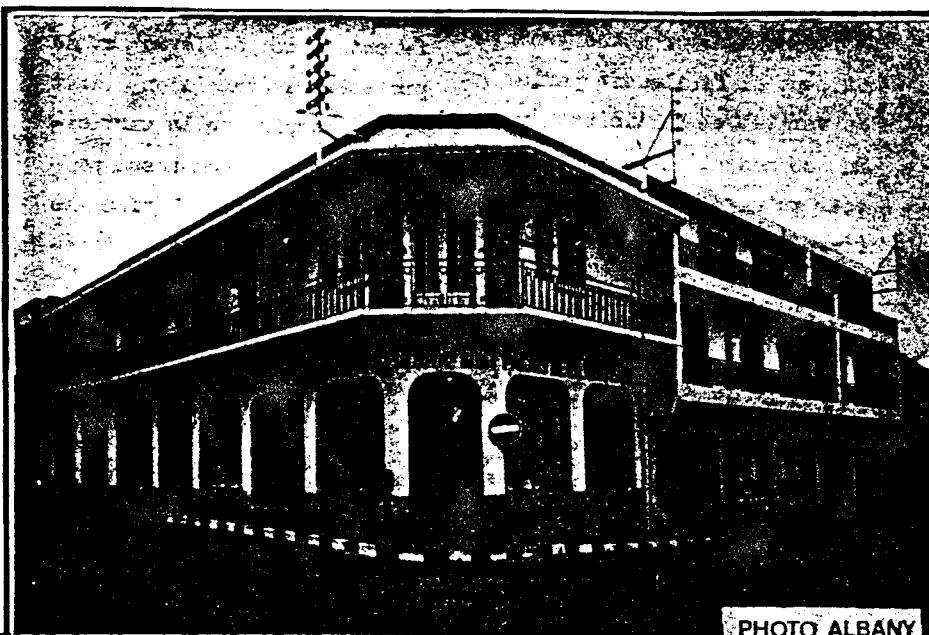
SAINT CLAIR

PHILIPPE DERE

PRETTY-SHOPP

DAVID MAC. G.

**ANGLE : RUES MARECHAL LECLERC ET J. DODU**



# AU PALAIS DE LA NOU- VEAUTE

**SPECIALISTE DE LA CONFECTION**

**POUR JEUNES GENS & JEUNES FILLES**

**DEUX GRANDS MAGASINS**

**OÙ VOUS TROUVEREZ EN VENTE**

**LES PLUS GRANDES MARQUES**

**CACHAREL**

**PRETTY SHOP**

**DANE BIS**

**FRANK OLIVIER**

**DAVID MAC. G.**

**SAINT-CLAIR**

**MAXY LIBRATTI**

**CEASAR**

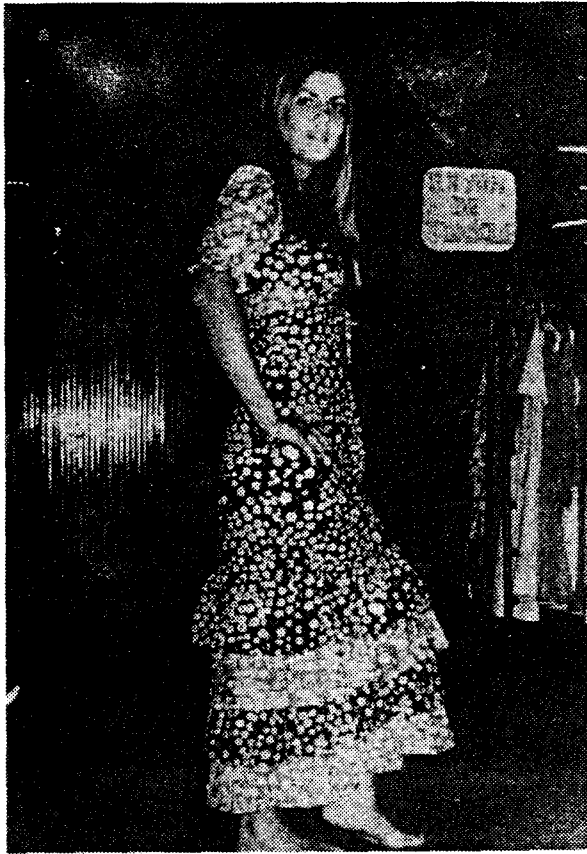
**BON . REDUCTION**

**BADAT CONFECTIONS**

**VOIR A L'INTERIEUR**

**ANGLE RUES MARECHAL LECLERC ET J. DODU**

# APRÈS LES MINIS LES MAXIS



\*  
Robe Marie de chez PRETTY

**BOON**  
**JEUNESSE**

en vente  
**AU PALAIS**  
**DE NOUVEAUTE**

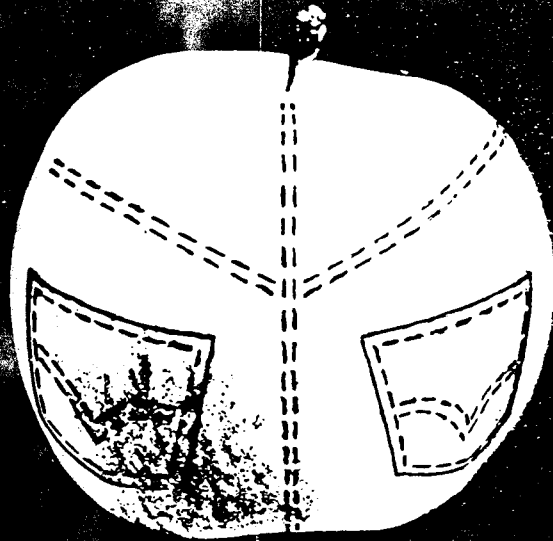
**BON DE RÉDUCTION**  
DE 10%

Ensemble

Gitane Tergal léger



Levi's



Look, Eve!



Levi's fit like this!

Levi's

jeaneration

Bonnes Vacances!

Avec les Jeans "LEVI'S"

AU PALAIS de la NOUVEAUTÉ

Le plus Parisien des Magasins Dyonisiens

angle des rues H. Leclerc et J. Dodu.

Face Hôtel des postes tel: 24.27.53.

REDUCTION

de 30%

POUR TOUT  
Le Mois d'AOUT

# LA MODE

## BADAT CONFECTIONS

LE PLUS PARISIEN  
DES GRANDS MAGASINS DYONISIENS

vous propose dans sa nouvelle collection



- Une jupe midi de chez Cacharel en jersey fantaisie (portée par Danièle) ;

- Chemisier M. L. gaufré porté par Catherine sur un Pantacourt en velours de chez Frank Olivier. Existe en noir et grenat.

40



-Une mini robe de chez Frank Olivier en jersey coton que Brigitte a assorti d'un maxi manteau en jersey laine ;

- Une tunique en voile de soie de chez Frank Olivier qu'a choisie Nelly.

## AU PALAIS DE LA NOUVEAUTE

Angle des rues Maréchal-Leclerc

et Juliette Dodu

80th  
JEUNESSE

NOUVELLE

MODE



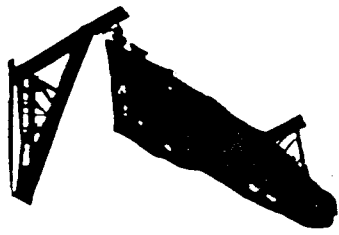
C  
H  
E  
N

TENTATION

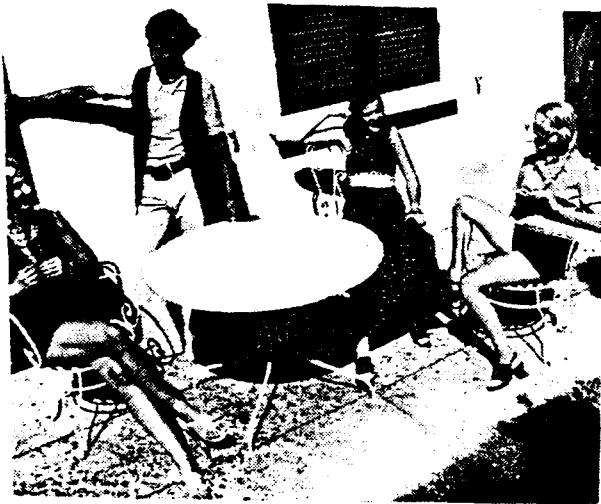
Ph. Benard







## MODE



Pour Elle : Une collection de Tee Shirts d' Adrienne Lumonx GET-Julie T. Ainsi qu' un choix de vêtements de peaux, ceinturons..



Les "Jeunes" Lycéens s'habillent chez

# TENTATION



Pour Lui : Pantalons NEW MAN. Une collection de chemises, de Polos ras du cou Joan CATELLI-Pulls TARGA.

avec : Murielle  
Carole  
Marie-Claude et  
Christian



# POUR LES DOMPTER



Ph G. Hoair

# HABILLEZ VOUS 20 ANS

67 Rue JULIETTE DODU



M  
O  
D  
E



# CHEZ KARINE

avec karine



PH G HOAIR



au 91 R. JEAN CHATEL

Tel: 21.10.80

# FRANÇOISE EST...



Ph. G. Heair

maquillée par DANIELE et coiffée par ANDREE

21 25 80

21 26 99

immeuble du centre, rue Juliette dodu

## ANNEXE N° 5

### PRE-ENQUETE : TABLEAU de REPARTITION des ELEVES

(447 élèves pour 14 classes)

Lycées	Classe	Total	Garç.	Filles	Exter- -ne	Demi pens.	Inter- ne	Bour- sier
St André	A	33	8	25	26	7	-	29
St André	C	32	28	4	27	5	-	24
St Paul	A	35	6	29	19	16	-	2
St Paul	B	33	5	28	29	4	-	19
St Paul	C	35	14	21	31	4		29
St Denis L	A	33	15	18	30	3	-	12
St Denis L	B	33	17	16	18	11	4	3
St Denis L	C	30	16	14	26	4	-	14
St Denis B	A	32	2	30	29	3	-	24
St Denis B	B	29	27	2	18	6	5	20
St Denis B	C	24	23	1	21	3	-	22
St Louis	A	35	7	28	32	3	-	15
St Louis	B	33	6	27	23	2	8	6
St Louis	C	30	9	21	25	1	4	28
total		<b>447</b>	<b>183</b>	<b>264</b>	<b>354</b>	<b>72</b>	<b>21</b>	<b>247</b>
% enquête			41 %	59 %	79 %	16 %	5 %	55 %
%académ.			41,3	58,7	76,6	18	4,7	54

Les 447 élèves de seconde représentent 7,5 % de la population lycéenne scolarisée à ce niveau d'étude.

Les classes ont été codées "A" lorsqu'elles nous ont été présentées comme les "meilleures de l'établissement", "B" lorsqu'elles sont présentées comme "moyennes" ou "typiques" de l'établissement et "C" lorsqu'elles sont considérées comme faibles.

## ANNEXE N° 6

### ENTRETIENS NEO-LYCEENS

Lycée	N° de code	Prof. du père	Prof. de la mère	Scolarité F & S	Bourse
St André	AF	mécanicien	sp	primaire	oui
	AG	-	employée	bac + 2	oui
	CG	chef chantier	aide matern.	-	non
	AG	ferronnier	sp	lycée prof	oui
	AG	-	sp	collège	non
St Paul	AF	docker	sp	collège	oui
	AF	sp	agent service	lycée prof	oui
	AF	chauf de taxi	sp	bac + 1	non
	BF	agriculteur	sp	lycée	oui
	BF	agriculteur	sp	lycée	oui
	CG	employé	sp	lycée	non
St Denis LL	AF	mécanicien	assist.matern	collège	non
	AF	-	sp	collège	oui
	BF	-	sp	-	oui
	BF	agent service	sp	collège	non
	BG	-	sp	-	oui
	CF	-	cantinière	LP	oui
	CG	pompier	sp	lycée	non
St Denis B	AF	sp	cantinière	bac + 2	oui
	BF	agriculteur	agricultrice	bac+ 2	oui

Lycée	N° de code	Prof. du père	Prof. de la mère	Scolarité F & S	Bourse
	BG	mécanicien	secrétaire	collège	non
	CG	mécanicien	sp	collège	oui
St Louis	AG	boucher	sp	bac + 1	non
	BG	moniteur	enseignante	collège	non
	BG	manoeuvre	sp	collège	oui
	BF	maçon	sp	lycée	oui
	CG	-	sp	lycée pro	oui
	CF	sp	sp	collège	oui